

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU FINISTÈRE

TOME LXXIV

1948

BREST

Imprimerie du *Télégramme*, 25, rue Jean-Macé

1949

PROCÈS-VERBAUX

IV

M. Waquet attire l'attention des membres de la Société sur un certain nombre de questions inscrites au programme du Congrès des Sociétés Savantes qui doit se tenir à Paris du 30 mars au 3 avril prochain; il renouvelle son appel concernant le centenaire de la Révolution de 1848.

Communication est donnée du volume de mémoires récemment publié par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne.

M. Lucas, récemment admis, donne quelques détails sur un vase de poterie samienne, dont il a été retrouvé d'importants débris dans un terrain situé en bordure de la rue du Frugy, à Locmaria-Quimper.

Il est décidé que le prix de chaque volume du *Bulletin* sera porté à 200 francs pour la France et 300 francs pour les pays étrangers.

Pour le secrétaire absent,

Le Vice-Président,

D. BERNARD.

Le Président,

H. WAQUET.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1948

Présidence de M. J. Savina, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Absents et excusés: MM. le Docteur Lagriffe et Waquet.

Le Président fait part du décès de M. Audigou, contrôleur principal des P. T. T. à Morlaix.

Une communication de M. P.-R. Giot, *Glanes préhistoriques*, signale un certain nombre d'observations intéressantes qu'il a faites sur des monuments mégalithiques du Finistère.

Lecture est donnée d'une note de M. Le Moigne, directeur d'école en retraite à Morlaix, sur le camp retranché du Justicou, en Poullaouën, surmonté d'une tour à signaux détruite vers 1900.

M. le chanoine Pérennès a relevé des formules bretonnes d'incantation et de sortilèges jadis utilisées par les sorciers. Il a également recueilli des rondes et des danses de sabat.

M. Jean Desse présente un armorial imprimé en 1667 et un armorial **manuscrit comportant de nombreuses armoiries bretonnes coloriées**. Ce manuscrit, établi en 1732 d'après la Réformation du Bois-de-la-Motte, est l'œuvre du chanoine de Pontbriand. Il communique également d'intéressantes lithographies de Gousset, imprimeur à Lorient, représentant des costumes bretons vers 1830.

M. D. Bernard présente une étude particulièrement importante sur la situation économique du Cap-Sizun il y a 400 ans: *Les pêcheries et les sècheries du Cap-Sizun au XVI^e siècle*. Cette étude paraîtra dans le *Bulletin*.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général,

Le Président.

L. OGES,

J. SAVINA.

SÉANCE DU 25 MARS 1948

Présidence de M. H. Waquet, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. Savina s'est fait excuser.

M. le Président fait part du décès de M. le Docteur Olgiati, décédé le 10 mars, à Quimper, et de M. l'abbé Saout, ancien recteur de Gouézec, décédé le 22 mars, à Saint-Pol-de-Léon.

Il est donné lecture de notes de M. le chanoine Guéguen, recteur du Folgoët, sur les relations entre le Préfet du Finistère, Miollis, et Miorcec de Kerdanet dans le *Bulletin*.

M. Waquet signale une circulaire du Ministre de l'Agriculture demandant qu'une enquête soit faite dans chaque département sur la situation de la paysannerie en 1848 et les répercussions entraînées par cette Révolution sur les populations rurales.

On sait que, lors de l'élection du Président de la République, le 10 décembre 1848, Cavaignac obtint dans le Finistère plus de voix que Louis-Napoléon Bonaparte. M. Le Goaziou attribue ce fait aux bonnes relations qui existaient entre Cavaignac et Mgr Graveran, député du Finistère. L'influence de Mgr Graveran s'exerça en faveur de celui qui avait réprimé l'insurrection de juin.

M. le Docteur Lagriffe présente une ceinture et une

plaque de ceinturon ayant appartenu à un officier de Marine en 1848.

M. Waquet donne lecture de deux lettres adressées à Colbert en 1677 par Mgr de Coetlogon, évêque de Cornouaille, concernant le règlement de l'affaire de l'incendie du château de Kergoat, en Saint-Hernin, lors de la révolte du Papier timbré en 1675.

M. Ogès présente un article de M. Pierre Flatrès, paru dans le *Bulletin du Lycée La Tour d'Auvergne* où il signale de nombreuses analogies entre Truro, capitale de la Cornouaille anglaise, et Quimper, capitale de la Cornouaille armoricaine.

M. le Président annonce qu'un congrès arthurien aura lieu à Quimper du 2 au 7 septembre prochain et réunira de nombreuses personnalités qui s'intéressent aux légendes de la Table Ronde.

M. Desse présente l'édition originale de l'*Histoire de Bretagne*, par d'Argentré, publiée en 1588. Cette édition, dont on ne connaît que deux ou trois exemplaires, fut mise au pilon par ordre du Parlement parce que l'auteur mettait en doute l'indépendance de la Bretagne.

Il présente également un manuscrit de 1784 sur Saint-Malo, et un ensemble de lithographies en couleurs de Célestin Deshays, représentant des scènes de la vie bretonne d'autrefois.

M. Alexandre Masseron offre à la bibliothèque de la Société un exemplaire de la traduction qu'il vient de publier de l'*Enfer*, de Dante.

M. Waquet annonce que M. André Guilcher prépare une thèse de doctorat sur *Le relief de la Bre-*

VIII

tagne méridionale de la baie de Douarnenez à la Vilaine. L'ouvrage sera mis en vente par souscription au prix de 1.200 francs.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire général,

L. OGES.

Le Président,

H. WAQUET.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1948

Présidence de M. H. Waquet, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Est admis comme membre de la Société: M. Etienne Le Bon, de Coatcongar, en Garlan, présenté par MM. Château-Jobert et Gallo.

M. Le Séac'h présente une importante trouvaille faite à Ker-Maria-Izella, en Locmaria-Quimper : une vache en bronze paraissant dater de l'époque gallo-romaine. L'objet, en parfait état de conservation, a été découvert au cours de travaux de terrassement à 2 mètres de profondeur.

M. Ogès présente une photographie d'un chien de bronze de mêmes dimensions, trouvé à Volubilis et dont les caractéristiques sont les mêmes.

La statuette a été acquise par le Musée départemental de Quimper.

M. Le Séac'h précise, d'après les souvenirs de sa mère, la date à laquelle a été découvert au Guélen, en Brieç, le curieux monument dit « Le cavalier et

l'anguipède ». Ce monument a été trouvé en démolissant un talus, en 1850.

M. le Président présente une réédition de l'ouvrage de M. A. Bergot: *Au pays de mes ancêtres*.

M. Le Séac'h rend compte de la réunion organisée à Quimper, le 22 avril, par « L'Union des Défenseurs du Breton ». Une délégation s'est rendue auprès du Préfet qui a promis de présenter au Ministre les vœux de l'Association.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire général,

L. OGES.

Le Président,

H. WAQUET.

SÉANCE DU 27 MAI 1948

Présidence de M. H. Waquet, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. le Président a le regret de faire part du décès de deux membres de la Société: le Colonel Le Folcalvez, de Loctudy, et M. Marcel Laurent, peintre du département de la Marine.

Sont admis dans la Société: M. P. Hélias, Professeur à l'Ecole Normale, et M. X. Coïc, Directeur de la Station Agronomique, tous deux présentés par MM. Le Séac'h et Gallo; M. Kéravel, Directeur d'Ar Falz, Directeur d'école à Dirinon, et Mlle Le Du, Institutrice à Beuzec-Cap-Sizun, sur la présentation de MM. Bernard et Waquet.

Le bureau délibère au sujet du relèvement du prix du Cartulaire de Landévennec; il est fixé à 250 fr., album compris. Pour les membres de la Société, ce prix est ramené à 200 francs.

M. le Président communique une lettre donnant des précisions recueillies par M. Le Séac'h sur la vache de Locmaria; il fait en outre état de la correspondance entamée à ce sujet avec le Musée de Saint-Germain.

M. Le Séac'h donne quelques précisions sur le passage de Napoléon III en août 1858 à Brieç.

M. Waquet communique une circulaire résultant de la réunion de défense de la langue bretonne; la Société rappelle le vœu qu'elle a émis à cet effet en 1935 et s'associe au vœu présenté par le Conseil de l'Université de Rennes.

M. le Président communique une lettre de M. Pocquet du Haut-Jussé, relative à un projet de Fédération des Sociétés Savantes de Bretagne qui sera présenté en juillet à Nantes.

M. G. Thomas communique une note sur l'installation du curé de Landivisiau en 1816.

M. Dizerbo fait part du mauvais état de la chapelle de Lanvern.

M. Gallo signale que la chapelle de Lothéa, ancienne église paroissiale située à l'orée de la forêt de Carnoët, en Quimperlé, chantée par Brizeux, se trouve dans un état de délabrement tel que le pardon annuel, célébré d'ordinaire le dimanche de la Trinité, n'a pu avoir lieu cette année.

XI

La Société émet le vœu que ces monuments soient sauvés de la ruine avant qu'il soit trop tard.

La séance est levée à 15 h. 15.

Le Secrétaire,

A. DIZERBO.

Le Président,

H. WAQUET.

SÉANCE DU 24 JUIN 1948

Présidence de M. le Docteur L. Lagriffe, vice-président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. H. Waquet, absent, s'est fait excuser.

M. le Docteur Lagriffe présente la thèse de doctorat ès-lettres de M. André Guilcher sur *Le relief de la Bretagne méridionale de la baie de Douarnenez à la Vilaine*. Cet important ouvrage, de caractère très scientifique, est du plus haut intérêt pour l'étude de diverses questions d'archéologie préhistorique. M. Guilcher a été reçu docteur avec la mention « très honorable ».

Lecture est donnée d'un mémoire de M. Daniel Bernard sur la situation de l'île d'Ouessant en 1778.

La séance est levée à 15 heures.

Pour le Secrétaire absent,

Le Trésorier,

B. GALLO.

Le Président,

D^r L. LAGRIFFE.

SÉANCE DU 29 JUILLET 1948

Présidence de M. H. Waquet, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. le Président a le regret de faire part à la Société du décès de Mme Fernand Chauvel, née Derrien, survenu à Combrit.

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne a tenu son assemblée générale les 20 et 21 juillet à Nantes. L'assemblée a jeté les bases d'une Fédération des Sociétés Savantes de Bretagne. La Société Archéologique du Finistère a adhéré à cette Fédération.

Le prix du Cartulaire de Landévennec et des fac-similés en couleur, qui sont la reproduction exacte de l'original, est porté à 300 francs.

M. Ogès évoque l'élection mouvementée qui eut lieu à Quimperlé le 2 janvier 1834 où Chateaubriand était candidat à la députation. L'illustre écrivain fut battu par un obscur conseiller d'Etat nommé Tupinier, puissamment secondé par le Gouvernement et les fonds secrets mis à sa disposition. Cet épisode de la vie politique de Chateaubriand a été publié par M. Ogès dans le numéro spécial de la *Nouvelle Revue de Bretagne* qui lui a été consacré à l'occasion du centenaire de sa mort.

Lecture est donnée d'une lettre datée du 8 avril 1806 et adressée au Préfet Miollis par Caffarelli, Préfet Maritime à Brest. Cette lettre, dont M. le Docteur Hamet a pris copie aux Archives de la Marine à Brest, attire l'attention du Préfet sur le clocher du Creisker

dont le délabrement était tel qu'il menaçait d'être renversé par une tempête. En dehors de sa valeur comme ouvrage d'art, ce clocher rendait de grands services aux marins qui l'utilisaient comme **amer**. A la suite de cette intervention, l'Administration s'empressa de faire les réparations nécessaires.

M. Marziou a publié dans le journal paroissial de Guipavas, sur les monuments mégalithiques de cette commune, une notice qui rectifie et complète sur certains points celle de Paul Du Châtelier.

M. Waquet a relevé dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Périgord* un article concernant un officier de Marine périgourdin du XVIII^e siècle qui faisait partie de l'équipage de Kerguelen lorsque ce dernier découvrit les îles australes qui portent son nom. Son témoignage n'est pas favorable à notre compatriote qui ne descendit même pas sur les îles qu'il était chargé de reconnaître et qu'il se contenta d'observer de son navire.

Lecture est donnée de l'odyssée de trois gentilshommes bretons qui, pensant faire fortune aux Indes, s'engagèrent comme simples marins à bord d'un navire hollandais qui s'y rendait. Ayant eu à subir de mauvais traitements de la part de leurs chefs, ils désertèrent au Cap où le navire faisait relâche. Repris, ils furent pendus à la vergue du grand mât. Cet épisode se trouve dans un ouvrage de 1686, appartenant à M. Desse et intitulé: *Relations et traités singuliers et curieux*, par J.-B. Tavernier.

M. le Docteur Salomon fait don à la Société d'un plan en couleurs de Brest en 1879.

M. Waquet présente le *Manuel des Etudes Finisté-*

riennes dont il est l'auteur. Cet ouvrage indique l'état des questions historiques et géographiques dans notre département. L'auteur a établi une bibliographie des principaux ouvrages parus et des articles publiés dans les revues; il indique les fonds d'archives à consulter.

Il présente également la traduction de M. Masseron du *Purgatoire*, de Dante, qui fait suite à *L'Enfer*, paru il y a quelques mois.

La séance est levée à 15 h. 45.

Le Secrétaire général,

L. OGES.

Le Président,

H. WAQUET.

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1948

Présidence de M. H. Waquet, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. le Président fait part avec regret du décès de Mme Ansquer, membre de la Société depuis 1917, et de M. Pierre Le Morvan, ingénieur en chef honoraire du Service Vicinal, auteur d'une intéressante *Histoire du Service Vicinal du Finistère*, parue en 1936.

Sont admis dans la Société: M. Jean-Paul-Mariage Eudes de Saint-Pierre, présenté par MM. Waquet et Gallo; Mme Floch, bibliothécaire à Concarneau, et Mlle Hélène Caradec, professeur de musique à Concarneau, toutes deux présentées par MM. Gallo et Le Goaziou.

M. Waquet a remarqué à Lanveur, au Sud de l'école de Bréhoulou, en Fouesnant, un menhir de 2 m. 20

de hauteur qui ne figure pas au répertoire de P. du Châtellier.

Il rappelle les diverses cérémonies qui ont eu lieu à Quimper, en septembre dernier, à Kerfeunteun et à Brasparts, en souvenir de Frédéric Le Guyader. Lecture est donnée de la conférence faite à Brasparts par M. Auguste Bergot devant la maison natale du poète.

M. Waquet rend compte des travaux du Congrès arthurien qui s'est tenu à Quimper du 2 au 6 septembre. Il note l'intérêt tout particulier apporté par les congressistes à la tête du roi Marc'h qui figure au musée breton.

Mme Pierre, institutrice en retraite à Douarnenez, a découvert sur la plage du Ris une pierre sur laquelle elle a déchiffré ces mots: *Neptuno... Varus... posuit.*

Cette inscription est une dédicace à Neptune; on se trouve vraisemblablement en présence d'un autel dédié à ce dieu.

M. le chanoine Pérennès a envoyé une note sur la chapelle du Croeziou, en Kerlouan, dans le mur Est de laquelle est encastré un menhir.

M. Le Séac'h annonce que le Ministre de l'Instruction Publique a autorisé l'ouverture de cours facultatifs de breton dans les lycées de Quimper et de Brest. Il serait souhaitable que la même autorisation fut accordée aux Ecoles Normales de Quimper.

La Société adopte les statuts provisoires de la Fédération des Sociétés Savantes de Bretagne, dont elle fera partie; d'autre part, elle décide que désormais les tirages à part ne seront plus accordés gratuitement aux auteurs de mémoires.

M. Kéraval, professeur à l'Ecole Normale d'instituteurs, est élu secrétaire de la Société en remplacement de M. Dizerbo, qui a quitté Quimper pour s'installer dans l'Ille-et-Vilaine.

La séance est levée à 15 h. 45.

Le Secrétaire général,
L. OGES.

Le Président,
H. WAQUET.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1948

Présidence de M. H. Waquet, président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Au sujet de la découverte faite par Mme Pierre sur la plage du Ris, à Douarnenez, M. Waquet donne des précisions. S'étant rendu sur place, il a étudié cette pierre dont la base est dans le sable. La lecture proposée par Mme Pierre est exacte. Il doit s'agir d'un autel à Neptune. L'examen de l'écriture permet de dater cet autel du 1^{er} siècle. Ce serait la preuve que la navigation sur les côtes de l'Armorique avait gardé une certaine importance après la conquête de la Gaule par les légions de Jules César.

M. le Président fait part également de la découverte à Kersaint-Plabennec d'un tumulus situé à 1 kilomètre du bourg. M. Giot est chargé de la surveillance des fouilles.

M. Savina, vice-président, présente un mémoire sur la Révolution à Douarnenez et spécialement sur l'action politique de Bouriquen de Quenec'hdu.

XVII

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. Thomas, de Kergloff, membre de la Société, des documents sur les cloches dans le Finistère.

Enfin, au sujet d'un travail commencé par M. Pérennès sur les noms de personnes et de lieux, M. le Président fait part des difficultés soulevées par une telle étude. La discussion engagée par les membres présents sur quelques exemples démontre les difficultés rencontrées.

Enfin, M. le Président signale divers articles récemment publiés dans la *Nouvelle Revue de Bretagne* et en particulier celui qui traite du passage de Flaubert à Concarneau.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire,
KERAVAL.

Le Président,
H. WAQUET.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1949

Présidence de M. H. Waquet, président

La séance du 30 décembre a dû être remise à ce jour en raison de diverses circonstances. Le procès-verbal de la séance de novembre est lu et adopté sans observations.

M. le Président fait part du décès de M. Grall, instituteur honoraire à Morlaix.

M. Yves Bernard, de Carhaix, élève de l'Ecole des Chartes, est admis dans la société sur la présentation de MM. Bernard, son père, et H. Waquet.

XVIII

M. le Président annonce qu'il a reçu une réponse de M. Lantier, conservateur du musée de Saint-Germain, concernant la découverte faite par M. Le Séac'h à Prat-Maria, Quimper. La statuette de bronze serait du siècle dernier.

M. le Préfet autorise le transport de l'autel de la plage du Ris au musée breton de Quimper.

Une lettre de M. Giot nous fait part des fouilles qui continuent à Kersaint-Plabennec. Un rapport sera communiqué à la Société.

M. le Président est heureux de féliciter M. Ogès, Secrétaire général de la Société, dont l'étude sur *L'Agriculture dans le Finistère en 1848* a été remarquée dans un récent concours.

M. Savina termine la lecture de son mémoire sur la Révolution de 1789 à Douarnenez.

A la demande de M. Gallo, trésorier, et après discussion sur l'état des finances de la Société, il est décidé que le chiffre de la cotisation sera porté à 250 francs pour 1949.

Les élections réglementaires pour le renouvellement du bureau ont pour résultat le maintien intégral du bureau actuel. M. le Président remercie les membres présents de la Société de leur confiance unanime.

La séance est levée à 15 h. 15.

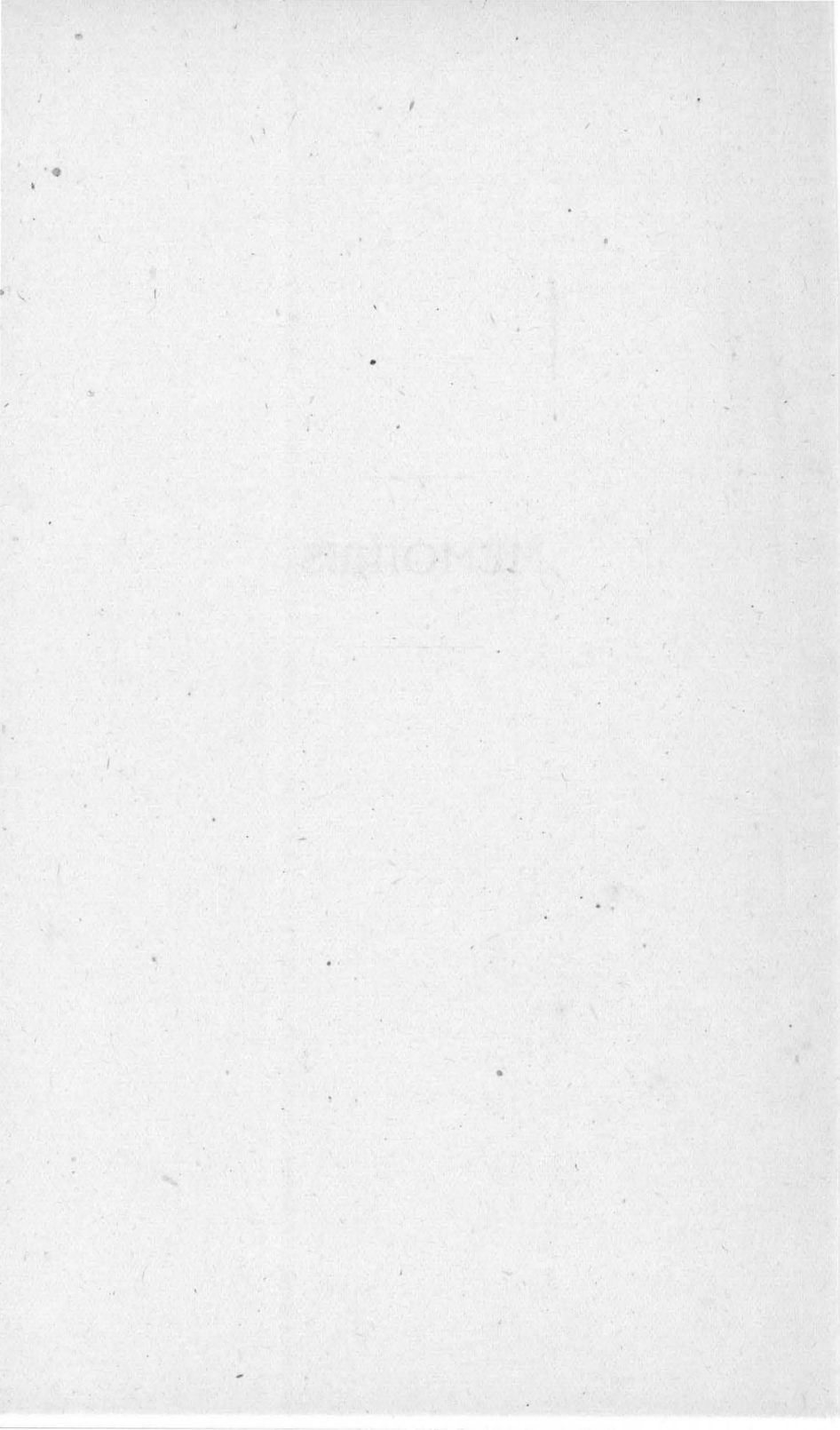
Le Secrétaire,

KERAVAL.

Le Président,

H. WAQUET.

MÉMOIRES



L'HABITAT RURAL

à Plouvien

INTRODUCTION

L'idée de ce travail vient de l'enseignement de Demangeon. C'est au contact de ce maître que nous avons appris à aimer la maison rurale, et les travaux classiques que celle-ci a suscités sous sa plume ont inspiré les pages qui suivent.

Appliquée à un pays qui nous était cher et familier, notre méthode d'enquête n'a pas différé de celles habituellement en usage. Un questionnaire a été présenté à chaque chef d'exploitation ou à une personne qualifiée. L'habitation paysanne étant un instrument de travail, il fallait aussi se documenter sur les terres et le bétail. Nous donnons en appendice le questionnaire employé.

On y verra l'importance attribuée aux problèmes d'hygiène et de confort. La Géographie Humaine est une étude de l'Homme, comme nous le rappelait une fois M. Sorre; et si la structure de la maison et de ses dépendances devait constituer une partie essentielle du travail, s'il fallait décrire l'ordonnance traditionnelle, la disposition des logements des gens et des bêtes, c'eût été faire preuve d'un attachement exagéré au passé que de s'intéresser surtout aux types les plus archaïques. Malgré d'autres réactions antérieures, on est encore trop porté à voir dans la Bretagne un pays de chaumières crasseuses, pour que nous n'ayons pas dû montrer la fausseté de

cette opinion, au moins pour Plouvien. Un état présent déjà assez satisfaisant ne nous masquera d'ailleurs pas ce qui reste à faire pour que la maison paysanne réponde pleinement à son but : loger confortablement des travailleurs de la terre avec leurs bêtes et leurs outils, tout en conservant les éléments traditionnels compatibles avec l'hygiène et qui font le charme des campagnes de l'Ancien Monde.

Bien entendu, nous avons rempli nous-même les questionnaires dans les fermes; outre qu'on ne peut décrire des fermes qu'on n'a pas vues, il eût fallu méconnaître totalement la mentalité paysanne pour se fier à des réponses qui n'eussent pas été recueillies oralement.

L'enquête a été menée durant l'hiver 1943-1944. C'est en hiver qu'on se rend le mieux compte de l'état des chemins et des conditions réelles de la vie rurale. Les événements de 1944 n'ont guère changé l'aspect de la commune. Au début d'août, le bourg lui-même a été fortement endommagé par des destructions allemandes et des combats entre Américains et Allemands; mais les fermes n'ont généralement pas souffert, et le tableau qui va suivre n'a subi d'autres modifications que celles de la vie courante.

Nous remercions tous ceux qui ont dirigé, conseillé ou documenté ce travail, et en particulier MM. les Professeurs Sorre, Meynier et Falc'hun, M. l'Archiviste H. Waquet, M. Rivière, M. le Docteur Dujardin, M. le Chanoine Guéguen, recteur du Folgoët, MM. D. Bernard, Dizerbo, Guermeur, Keramprant, F. Kervella, Le Saout, M. l'Abbé Floc'h, MM. les Secrétaires de mairie. A vrai dire, il faudrait remercier les habitants un à un, car nous n'avons pas rencontré dans l'enquête autant de difficultés qu'on eût pu croire. Occupation, réquisitions, attaques de fermes, tout cela ne poussait pas le paysan à ouvrir sa porte et son cœur au citadin venu lui poser des questions

indiscrètes; pourtant, la franche hostilité a été rare. Généralement, à la méfiance a succédé l'amabilité, et assez souvent la confiance. La conversation se faisait en breton, ce qui contribuait à calmer l'inquiétude; mais il y avait tant de *rederien-vro* (coureurs de pays) à parler breton, que l'accueil réservé témoignait d'une hospitalité dont nous avons été très touché.

La dureté des temps nous a fait nous limiter à la seule commune où nous habitions. Les paysans nous connaissaient plus ou moins, ou avaient entendu parler par d'autres de notre enquête. Dans d'autres communes, les travaux d'approche eussent été bien plus longs. Les résultats provenant d'investigations un peu plus larges n'eussent d'ailleurs pas été fort différents. Dans l'ensemble, ce qu'on va lire pourrait être dit, sans changements essentiels, de la maison paysanne dans tout l'intérieur du Bas-Léon, c'est-à-dire la région comprise entre la limite Est du canton de Lesneven, l'Elorn et la mer, exception faite de Brest, sa banlieue et une bande littorale de trois ou quatre kilomètres dans le Nord, le Nord-Ouest et l'Ouest (1). La Bretagne se partage ainsi en petits ensembles dont la vie resté encore souvent mal connue. Avec une trentaine d'études comme celle-ci, on pourrait parler avec précision de la maison rurale bretonne. Notre seule prétention est d'apporter une pierre à un édifice; l'archi-

(1) Liste des communes du Bas-Léon intérieur: Plougouvenlin (sauf Le Trez-Hir), Trébabu, Plouzané, Loc-Maria-Plouzané, Guilers, Ploumoguier, Plouarzel (sauf la côte), Brêles, Larret, Plourin, Plouguin, Lanrivoaré, Milizac, Saint-Renan, Bohars, Tréouergat, Guipronvel, Coat-Méal, Bourg-Blanc, Plouvien, Plabennec, Loc-Brévalaire, Gouesnou, Guipavas, Kersaint-Plabennec, Le Drennec, Lanarvily, Kernilis, Le Folgoët, Lesneven, Kernouës, Saint-Frégant, Trégarantec, Ploudaniel, Saint-Thonan, Saint-Divy, Saint-Méen. Soit 37 communes, 35 en déduisant les petites villes de Saint-Renan et Lesneven.

L'orthographe des cartes est conservée pour les noms de lieux, afin de faciliter les identifications.

tecte assemblera plus tard les matériaux. Puisse-t-il bâtir une maison claire et harmonieuse, à l'image de celles qui, assez nombreuses déjà, peuplent la campagne léonarde, dressant derrière les talus d'ajoncs leurs blancs pignons coiffés d'ardoises qui abritent des vies d'humble et magnifique labeur !

BIBLIOGRAPHIE

CARTES ET PLANS

Carte au 80.000^e, feuille 57, Brest NE (carte géologique par BARROIS, 1902).

Plan Directeur de Brest au 10.000^e, feuille IV-16, Plabennec (2b, 2d, 3a, 3b, 3c, 3d, 4c, 7a, 7b).

Cadastre de Plouvien (1830); cadastre révisé (1938).

Carte générale de la Province de Bretagne, levée géométriquement et assujettie aux observations de Mrs de l'Académie Royale des Sciences. Dédiée à Nos Seigneurs les Etats de Bretagne par une Société d'Ingénieurs; 1775, in fol., plano.

OGÉE. Atlas itinéraire de Bretagne. Paris, 1769, in fol.

Id. Carte itinéraire de la Province de Bretagne. Paris, 1771, plano.

CASSINI. Carte de la France, feuilles 170 et 174.

ARCHIVES

MAIRIE DE PLOUVIEN. Registres des naissances, mariages et décès; recensements quinquennaux; listes électorales; statistiques et déclarations agricoles.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE. Série B. Jurisdiction de la principauté de Léon à Landerneau. Scellés, inventaires et ventes de meubles dans la paroisse de Plouvien et sa trêve du Bourg-Blanc. 12 liasses (1717-1790).

Id. Série B 589 (procès entre François Le Lan et Marie Troadec... en Blourg-Blanc, 1737).

Id. Fonds Le Guennec. Plouvien.

ARCHIVES NOTARIALES DE M^e GUERMEUR, notaire au Bourg-Blanc.

OUVRAGES ET ARTICLES

1. ANONYME. *Enquête sur l'habitation rurale en France*, entreprise à la demande de la Société des Nations..., s. l. (Paris, Dannaud), 1939, in-4°, 2 vol., tome I : considérations générales, plans et photographies, 237 p. — tome II : rapports départementaux, 437 p. (Bretagne, p. 94-117).

2. J. BRUNHES. *Géographie humaine de la France* (1^{er} vol. de l'*Histoire de la Nation Française* de Hanotaux). Tome I, 1920, 495 p. (Bretagne, p. 427-430, 452).

3. J. CAMBRY. *Voyage dans le Finistère*, ou état de ce département en 1794 et 1795. Paris, an VII, 3 vol. in-8°. — Ed. SOUVESTRE, Brest, Come et Bonetbeau, in 4°, 1835, 251 p., suivie du *Finistère en 1836* par E. SOUVESTRE, Brest, 1838, 253 p., — Ed. DE FRÉMINVILLE, Brest, Lefournier, 1836, in 8°, 480 p.

4. CHAMBRE D'AGRICULTURE DU FINISTÈRE. *Codification des coutumes et usages locaux à caractère agricole en vigueur dans le département du Finistère*. Brest, Presse Libérale, 1936, in 8°, 150 p.

5. Ch. CHAUSSEPIED. *Notice sur la chapelle de Saint-Jean Balanant*. Bull. Soc. Archéol. Finist., XXXIX, 1912, p. 60-64.

6. M. R. CHEVALLIER-KERVERN. *Les poteries de Lanveur en Lannilis*. Ibid., LXII, 1935, p. 115-137, 1 carte, fig.

7. R. COLAS. *Répartition de l'habitat rural*. Bull. Assoc. Géogr. Français, n° 169-170, mars-mai 1945, p. 51-56, 1 carte.

8. El. COLIN. *Quelques aspects de la vie rurale au pays du Porzay (fin du XVIII^e, début du XIX^e siècle)* d'après des archives notariales. Bull. Soc. Archéol. Finist., LXX, 1943, p. 73-83.

9. R. COUFFON. *Les « Pagi » de la Domnonée au IX^e siècle d'après les hagiographes*. Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bretagne, XXIV, 1944, p. 1-23, 1 carte h. t.

10. Ch. CUISSARD. *Vie de Saint Paul de Léon en Bretagne*. Rev. Celtiq., V, 1881-1883, p. 413-460.

11. A. DAUZAT. *Les anciens types d'habitation rurale en France. Leur répartition. Leur formation historique*. La Nature, 26 janv. 1924, p. 53-60, 7 fig.

12. Id. *Anciens types d'habitations rurales en France et dans les régions voisines*. Ibid., 1^{er} juillet 1932, p. 1-5, 13 fig.

13. Id. *Le village et le paysan de France*. Paris, Gallimard, s. d. (1941), in-8°, 216 p., 16 pl.

14. A. DEMANGEON. *L'habitation rurale en France*. Essai de classification des principaux types. Ann. de Géogr., XXIX, 1920, p. 352-375 (et dans *Problèmes de Géographie Humaine*, Paris, Colin, 1942, in 8°, p. 261-287).

15. Id. *Un questionnaire sur l'habitat rural*. Ibid., XXXV, 1926, p. 289-292.

16. Id. *La géographie de l'habitat rural*. Ibid. XXXVI, 1927, p. 1-23 et 97-114 (et dans *Problèmes...*, p. 159-205).

17. Id. *Essai d'une classification des maisons rurales*. Travaux du premier congrès international du Folklore. Tours, Arrault, 1938, p. 44-48 (et dans *Problèmes...*, p. 230-235).

17 bis. Id. *France économique et humaine*. Tome I. Paris, Colin, 1946, in 4°, 459 p., 170 fig.

18. A. DUCHATELLIER. *Recherches statistiques sur le département du Finistère*. Nantes, Mellinet, 3 vol. in 4°, 1835-1837, 99 + 116 + 148 p.

19. L. DUJARDIN. *Un petit hôpital de Basse-Bretagne du XIV^e siècle à nos jours. L'hôpital de Monsieur Saint Yves à Saint-Renan*. Bull. Soc. Archéol. Finist., LXV, 1938, 63 p.

20. E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR. *Histoire de Bretagne*. Rennes, Plihon, 1935, 2 vol. in-8°, 415 et 482 p.

20 bis. F. FALC'HUN. *La langue bretonne et la linguistique moderne*. Paris, Libr. Celtiq., 1943, in-8°, 64 p.

21. E. ERNAULT. *Glossaire moyen-breton*. Paris, Bouillon, 1895, 2 vol. in-8°, XXVIII + 833 p.

22. L. FOURNIER. *Monographie géographique de la commune de Bulat-Pestivien (Côtes-du-Nord)*, Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1934, in-8° 174 p., 47 fig., 14 pl.

23. A. DE FOVILLE. *Enquête sur les conditions de l'habitation rurale en France : les maisons-types*. Paris, Leroux, in-8°, 1894, 381 p., et 1899, 338 p. (Bretagne : t. I, p. 296-300, et t. II, p. 317-323).

FRÉMINVILLE (le chevalier de) : voir CAMBRY.

24. J. STANY-GAUTHIER. *Les maisons rurales des vieilles provinces de France*. Paris, Massin, 1944, in-4°, 255 p., nbr. dess. et phot. (Bretagne, p. 152-171).

25. A. GUILCHER. *Sur la présence de grès quartzites du type Grès à Sabals sur le Plateau du Léon (Finistère)*. C. R. Somm. Séanc. Soc. Géol. France, 1941, p. 79-80.

25 bis. Id. *Points de vue nouveaux sur la structure agraire de la Bretagne*. Inform. Géogr., X, 1, janv.-fév. 1946, p. 9-15, 1 fig.

26. Id. *Le mot KÊR*. Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bretagne, XXVI, 1946, p. 35-48.

27. F. JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE. *Topologie des paroisses du Léon*. Rev. de Bret. (suite de la Rev. de Bret. et de Vendée), 1910 à 1914.

28. R. LARGILLIÈRE. *Les noms de lieux en Bretagne à propos d'un ouvrage récent*. Rev. Celtiq., XLI, 1924, p. 361-371.

29. Id. *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*. Rennes, Plihon, 1925, in-8°, 267 p., 6 cartes.

30. Id. *Les Minihys*. Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bret., VIII, 1927, 2^e partie, p. 183-216.

31. A. LE BAIL. *Le Finistère agricole*. Angers, 1925, in-8°, 340 p.

32. LE GUEN. *Antiquités du Léon et plus spécialement du canton de Plabennec*. Bull. Soc. Archéol. Finist., XV, 1888, p. 125-168.

33. LOUIS LE GUENNEC. *Choses et gens de Bretagne*. Quimper, éd. Soc. Les Amis de Louis Le Guennec, 1937, in-8°, 290 p., ill.

34. J.-M. P. A. LIMON. *Usages et règlements locaux en vigueur dans le département du Finistère*. Quimper, 1852, in-8°, 477 p.

35. J. LOTH. *Chrestomathie bretonne*. Paris, Bouillon, 1890, in-8°, 528 p. (paru dans Ann. de Bret. de 1886 à 1889).

36. Id. *Les noms des saints bretons*. Paris, Champion, 1910, in-8°, 149 p. (paru dans Rev. Celtiq. XXIX, 1908 et XXX, 1909).

37. Id. *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne, d'après un livre récent*. Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bret., VII, 1926, p. 1-24.

38. A. MEYNIER. *Champs et chemins en Bretagne*. Confér. Universit. de Bret., 1942-1943, Paris, Belles Lettres, 1943 (p. 159-178).

39. R. MUSSET. *La Bretagne*. Paris, Colin, 1937, in-12, 216 p., 12 fig. (2^e éd. 1942).

40. OGÉE. *Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne*. Rennes, 1778-1780; nouv. éd. annotée et complét. par A. MARTEVILLE et P. VARIN, Rennes, 2 vol. in-4°, 1843-1853.

41. PÉRENNÈS. *Plouvien. Monographie de la Paroisse*. s. l., 1942, in-12, 111 p. (monographie historique).

42. PEYRON. *Eglises et chapelles du Finistère*. Bull. Soc. Archéol. Finist., XXXIV, 1907, p. 199-212.

43. P. PINCHEMEL. *Habitat rural et maisons rurales en Picardie*. Bull. Assoc. Géogr. Français, n° 163-166, 2^e semestre 1944, p. 102-108, 2 fig.

44. ROSENZWEIG. *Dictionnaire topographique du département du Morbihan*. Paris, Imp. Impér., in-4°, 1870, 317 p.

45. J. RUTKOWSKI. *Etude sur la répartition et l'organisation de la propriété foncière en Bretagne au XVIII^e siècle*. Ann. de Bret., XXVII, 1911-1912, p. 614-644.

46. H. SÉE. *Etude sur les classes rurales en Bretagne au Moyen Age*. Paris et Rennes, 1896, in-8°, 134 p. (et Ann. de Bret., XI et XII).

47. ID. *Les classes rurales en Bretagne du XVI^e siècle à la Révolution*. Paris, 1906, in-8°, 544 p. (et Ann. de Bret. XXI à XXV).

48. ID. *L'enquête sur les clôtures en Bretagne (1768)*. Ann. de Bret., XXXVIII, 1928-1929, p. 752-757.

49. A. SIEGFRIED. *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*. Paris, Colin, 1913, in-8°, 535 p., 102 fig., 1 carte h. t.

E. SOUVESTRE : voir CAMBRY.

50. TECHNIQUES LOCALES. Numéro spéc. collectif de la rev. *Techniques et Architecture*, V, 1943, nov.-déc., n° 11-12, p. 275-326, nbr. ill.

51. C. VALLAUX. *La Basse-Bretagne. Etude de géographie humaine*. Paris, Cornély, 1907, in-8°, 312 p., 6 pl. cartes h. t., 9 fig.

CHAPITRE I

APERÇU GÉNÉRAL SUR LA COMMUNE

LIMITES ACTUELLES ET ANCIENNES

Plouvien, commune du département du Finistère, de l'arrondissement de Brest et du canton de Plabennec, faisait partie avant la Révolution du diocèse de Léon et de l'archidiaconé d'Ac'h. Elle est à 16 km. au Nord de Brest, et atteint au N.W. le fond de l'estuaire de l'Aber-Benoît. Son territoire couvre 3.216 hectares. L'on sait que les communes bretonnes sont d'ordinaire de superficie supérieure à la moyenne française (1). Mais Plouvien était originellement bien plus étendue encore. Comme toutes les *Plou*, c'est une paroisse primitive remontant à l'époque de l'organisation religieuse des Bretons en Armorique par les missionnaires gallois. Le territoire initial comprenait, outre la commune actuelle, les « trêves » de Loc-Brévalaire et du Bourg-Blanc (2). Il s'étendait sur 6.094 hectares (Loc-Brévalaire: 156 hectares; Bourg-Blanc: 2.722 hectares). On ne sait pas au juste quand Loc-Brévalaire est devenu paroisse. Dans la liste des paroisses de 1330 figure un *Locus Brandani*, mais il se trouve dans l'archidiaconé

(1) Moyenne de la France en 1936: 1.449 hectares; du Finistère: 2.232 hectares. En 1946, la moyenne du Finistère est montée à 2.285 hectares, après les annexions faites par Brest, Douarnenez et Concarneau. (Elle était descendue de 2.276 à 2.232 hectares de 1907 à 1936 par suite de la création de nouvelles communes).

(2) On sait qu'en Basse-Bretagne la trêve (souvent devenue paroisse, puis commune) était une section de la paroisse, possédant en général une église tréviale. Les trêves ont disparu avec le Concordat de 1801.

de Léon et c'est plutôt le *Lopreden* de Plouénan que le nôtre (Jourdan de La Passardière, 27). Pour l'abbé Le Guen (32), la trêve daterait de 1415 et la paroisse de 1700 environ. D'après le docteur Dujardin (renseignement verbal), la paroisse existait déjà dans le cours du xviii^e siècle. Quant au Bourg-Blanc, il n'est paroisse que depuis la Révolution. D'autres chapelles de Plouvien n'ont pas été détachées: celle de Saint-Jean-Balanant, prieuré fondé sans doute au xii^e siècle par les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et dépendant de la commanderie de La Feuillée (Le Guen, 32, et Chaussepied, 5), et celle de Saint-Jaoua qui, après avoir été le centre paroissial, fut trêve jusqu'à vers le milieu du xvi^e siècle (Le Guen, 32; cf. infra, chap. II).

Comme le territoire des autres paroisses primitives, celui de Plouvien forme un petit ensemble physique bien défini. Il est limité au Nord par le tributaire de l'Aber-Wrac'h; entre celui-ci et l'Aber-Benoît, par une région de mauvaises terres et de landes; puis par l'Aber-Benoît et l'un de ses affluents à l'Ouest; il touche au Sud à la ligne de partage des eaux entre la Manche et la rade de Brest, puis suit, à l'Est, le Balanant, principal tributaire de l'Aber-Benoît (1).

On peut restituer, avec certitude ou probabilité suivant les cas, les territoires des anciennes grandes paroisses voisines que les saints bretons avaient constituées (dépliant, carton A) (2). Au N.-W., se trouvait *Ploe-Diner* (Plouidi-

(1) Ce nom de Balanant, qu'on trouve employé dans la Vie de Saint Goueznou, écrite en 1019, est tiré du lieu où s'élève la chapelle de Saint-Jean, en Plouvien, ou bien le lieu est dénommé d'après le ruisseau (cf. Jourdan de La Passardière, 27, 1910, 2^e partie XLIV, p. 310, note). Le nom du ruisseau est maintenant oublié.

(2) Nous suivons sur plusieurs points mais non sur tous Jourdan de La Passardière, 27, passim, et carte h. t. dans 1912, 2^e partie, XLVIII, p. 244. Nous tenons aussi des renseignements du Docteur Dujardin, de Saint-Renan, et du Chanoine Guéguen, recteur du Folgoët.

ner, Plouziner), dont Lannilis est un démembrement. A l'Ouest, c'était *Ploe Ken* (Plouguin) dont Tréglonou et Coat-Méal sont d'anciennes trêves. Au S.-W., Plouvien (aujourd'hui Bourg-Blanc), touchait à **Ploe Bronvel*, anciennement **Broc'h Mael* (Guipronvel), dont très anciennement Milizac a dû dépendre (plus tard, ce fut l'inverse) (1). Au Sud, Bourg-Blanc est actuellement limitrophe de Lambézellec, sur une courte distance: c'est le seul endroit où nous ne voyons guère quelle était la paroisse primitive limitrophe (2). A l'Est c'était *Ploe Abennoc* (*parochia Albennoca*, Plabennec). Au Nord, Plouvien confinait très probablement à **Ploe Guelleo*. Aujourd'hui, elle touche à Kernilis et, par son ancienne trêve de Loc-Brévalaire, à Lanarvily, ancienne trêve de Kernilis. Jourdan de La Passardière tend à rattacher Kernilis et Lanarvily à *Ploe Kerneo* (Plouguerneau) mais les raisons de juridiction féodale qu'il avance n'ont aucune valeur. L'exiguïté de la Plouvellé primitive (*Ploe Guelleo*, centres anciens Guicquelleau et Elestrec, centre actuel Le Folgoët) tel qu'il l'a reconstituée, est inadmissible. Nous rattachons donc Kernilis et Lanarvily à Plouvellé (3), et aussi Kernouès, qui figure comme

(1) Sur Bronvel et Broc'h Mael, cf. J. Loth, 36, p. 23-24, et 37, p. 16.

(2) Jourdan de La Passardière voit en Lambézellec une paroisse primitive, qu'il assimile à la *parochia Beluoci* de la Vie de Saint Goueznou. Le contexte permet, en effet, de situer avec vraisemblance cette *parochia* dans le Léon; mais, outre que la transformation d'une *Plou* (*parochia* traduit habituellement plou) en *Lan* serait extraordinaire, et qu'on a *Lambezeloc* dès 1330, on ne voit guère comment *Beluoc* pourrait aboutir à *Bezeloc*. Loth a pensé que l'éponyme de Lambézellec est **Petheloc*, et cela est bien plus vraisemblable. En définitive, on ne sait pas quelle était, au Sud du Bourg-Blanc, la *Plou* initiale: peut-être une **Ploe-Beluoc* dont le nom aurait disparu? ou bien la *parochia Beluoci* de la Vie de Saint Goueznou était-elle ailleurs? L'hagiogéographie des abords de Brest reste obscure.

(3) Cette opinion est aussi celle de M. le Recteur de Kernilis, communiquée par M. le Chanoine Guéguen.

paroisse en 1769 mais ne l'était pas encore en 1330. La position du bourg primitif de Plouvellé, Guicquelleau est ainsi beaucoup plus compréhensible; d'ailleurs, Kernouës, séparée de la *Plou* située plus à l'Est (Plouider) par un large vallon marécageux et très difficile à franchir, a des relations aisées avec Lesneven et Le Folgoët (1).

De taille supérieure aux *plebes* littorales dont la terre est meilleure, mais plus petite que les *plebes* de l'intérieur, Plouvien, par ses dimensions, moyennes pour la Bretagne avant ses démembrements, nous renseigne sur la qualité de ses terroirs, et même, par ses limites, sur certains des reliefs en creux qui accidentent ses horizons.

TOPOGRAPHIE — VALEUR DES TERRES

Le plateau et les vallées: tels sont les éléments essentiels du relief. Le plateau, élément sans doute peu retouché de la pénéplaine éocène (Guilcher 25), descend dans l'ensemble vers le N.-W. Il culmine à 77 m. 10 à Gorrequer et n'atteint que 45 mètres environ aux confins de Lannilis. Il est entaillé par des vallées encaissées dépendant de l'Aber-Wrac'h et de l'Aber-Benoît.

Ces vallées, qui compartimentent le pays en lanières parallèles, sont conséquentes à la pente de la pénéplaine. Quoique le sous-sol soit assez varié, la structure n'est pas assez différenciée pour avoir donné naissance à un relief appalachien. Les bandes de terrains sont alignées du N.-E. au S.-W. comme dans tout le Léon. Une amande granulitique centrale est flanquée de part et d'autre de micaschistes et gneiss que pénètrent des filons granulitiques, des pyroxénites, des diorites micacées et des veines de quartz. Les adaptations structurales se réduisent à d'infimes détails, de courts vallons d'orientation varis-

(1) Même aujourd'hui, pour aller de Kernouës à Plouider, on doit passer par Lesneven, dit M. Bodennec, né à Kernouës, et habitant à Guicquelleau.. — Sur le nom de *Guelleo* (saint Vellé), cf. Loth, 36, p. 50.

que N.-E.-S.-W. comme celui de Kergaraoc qui paraît suivre un filon de quartz. Le métamorphisme est trop poussé pour que les bandes de micaschistes offrent une notable prise à l'érosion différentielle.

La décomposition du substratum a donné un sol de qualité moyenne. Le loess côtier n'atteint pas la commune. C'est dans la lanière de plateau qui va du bourg au moulin du Châtel (Kermabon, Le Lennic, Kerguelven) que l'on trouve les meilleurs sols. Les versants des vallées sont trop raides pour que le sol y soit profond: ils ne sont propres qu'aux taillis. C'est donc sur les plateaux et les pentes peu accusées conduisant aux prairies et aux marécages des sources que la terre est la meilleure. Un élément de plateau est pourtant très déshérité: la lanière comprise entre l'Aber-Wrac'h et le principal tributaire de l'Aber-Benoît. Là s'étendent, surtout aux confins de Lannilis, des plaques d'argile blanche infertile qui s'oppose à l'infiltration des eaux: argile kaolinique qui pourrait bien être, comme les quartzites épars çà et là, un reste de couverture de la pénéplaine éocène. L'exploitation de cette argile avait fait naître autrefois une industrie des poteries courantes (1). Dans la liste nominative du recensement quinquennal de 1851, on relève 39 potiers habitant le hameau de Kerabo. La carte géologique (1902) fait mention des lieux d'extraction. Le lieu s'appelle *Poderez* (la Poterie); mais les travaux ont été abandonnés.

PAYSAGE AGRICOLE

D'après le cadastre (revision de 1938), les terres laboureables occupent 2.256 hectares, 70 % des terres. Les landes, qui n'ont quelque étendue d'un seul tenant qu'à Poderez, couvrent 470 hectares (14 %); les prés naturels

(1) Cambry (3, p. 101 de l'éd. Souvestre) dit qu'en 1794 il y avait 50 à 60 poteries en Lannilis et Plouvien. Sur cette industrie, cf. M. R. Chevallier-Kervern, 6.

s'étendent sur 324 hectares (10 %), et les bois, tous en taillis à courte révolution, sur 107 hectares (3 %) : comme toute la Bretagne, Plouvien est donc très peu boisée.

Le bois provient surtout de l'émondage des fossés (*kleuziou*) plantés d'arbres têtards (surtout chênes) et d'ajoncs semés périodiquement. Les fossés existent presque partout : point de parcelles décloses, point de ces *mechou* que Limon signalait sur la côte et qui ont attiré récemment l'attention de M. Meynier, sauf à Keradraon, dans l'extrémité N.-W. de la commune, sur un petit espace au bord de l'anse de Tariec (1). On ne constate pas à Plouvien cette décadence du bocage observée en tant d'endroits de Bretagne. Lorsque les Allemands firent abattre les fossés en quelques endroits pour des raisons militaires, ce fut un concert de lamentations, que n'inspirait pas seulement l'hostilité à l'occupant, mais aussi le sentiment d'un réel dommage et d'une gêne. En février 1945, à peu près tous les fossés avaient été refaits (2).

CULTURES

La culture essentielle est celle du blé qui d'après les déclarations du printemps 1943, couvrait 473 hectares sur 1.842 hectares de terres labourables, soit 26 % (3).

(1) Limon, 34; Meynier, 38; Guilcher, 25 bis (plan du *mechou* Perros à Keradraon). — Les *mechou* léonards sont très nombreux sur la côte, mais s'y cantonnent presque exclusivement. Cependant, il y en a quelques-uns à l'intérieur, par exemple à Mengleuz, en Coat-Méal. A Guipronvel, on relève l'expression *mechou Sant Vio* (Loth, 36 p. 125). Voir aussi au chap. II ce que nous disons du *Mezou* en Plouvien.

(2) Ces démolitions auront été une épreuve de la haie. Là où on l'aura refaite, c'est qu'on y tient encore; là où on aura profité de l'occasion pour s'en débarrasser, c'est qu'on n'en veut plus. Une telle enquête sur un territoire assez étendu serait fort intéressante.

(3) Est-il besoin de dire que ces déclarations sont fausses ? On a une idée de la marge d'erreur en comparant le chiffre

Le seigle et le méteil sont à peu près inexistantes (3 et 8 hectares); l'orge est plus important (87 hectares, 5 %); le sarrasin ne réussit pas très bien dans ces terres un peu lourdes (66 hectares, 3,5 % (1)); la principale céréale après le blé, en ce pays chevalin, est l'avoine (137 hectares, 7 %). On ne cultivait pas alors en grand les pommes de terre (29 hectares, 1,5 %): les cultivateurs en produisaient surtout pour leurs besoins et n'en vendaient guère. Mais, depuis 1942 environ, un certain nombre d'exploitants, du N.-W. de la commune surtout, se sont mis à faire la pomme de terre de semence. Ils étaient une quarantaine en 1945, et cette culture s'est encore beaucoup développée par la suite.

L'importance des cultures fourragères dit celle de l'élevage: 276 hectares (15 %) pour les betteraves fourragères, 126 hectares (7 %) pour les autres racines (surtout les rutabagas, réputés donner beaucoup de lait); les prairies artificielles (trèfle) s'étendent sur 184 hectares (10 %). Les jachères couvrent 453 hectares (25 %), chiffre qui paraîtra sans doute élevé. Mais, outre que ce chiffre s'est peut-être gonflé dans les déclarations, le manque d'engrais dû à la guerre a pu raviver les vieil-

des terres labourables dans les déclarations — 1.842 hectares — à celui du cadastre de 1938 — 2.256 hectares. De même pour les chevaux: 764 d'après les déclarations, alors que le recensement officiel du 15 janvier 1939 en donnait 872, et qu'il est de notoriété publique que leur nombre s'est accru dans des proportions considérables pendant la guerre. Des gens au courant estiment qu'il y en aurait eu, de 1943 à 1945, entre 1.500 et 2.000 !

Toutefois, les chiffres des déclarations sont intéressants en ce qu'ils donnent une idée de l'importance relative des différentes cultures. Peut-être cependant le déclarant a-t-il caché davantage l'importance des céréales et des pommes de terre (pour celles-ci surtout, les chiffres sont d'une faiblesse étonnante) et a-t-il moins craint pour ses racines fourragères.

(1) Et encore cette proportion de sarrasin est-elle forte. Il semble que les ensemencements de sarrasin aient crû pendant la guerre, cette céréale étant devenue la plus chère de toutes.

les pratiques. La jachère est pâturée par les chevaux et les bovins; elle est indispensable aux premiers, et ne paraît pas devoir disparaître totalement de sitôt.

ELEVAGE

Plouvien ne serait pas léonarde si l'élevage du cheval n'arrivait pas en tête dans les soucis du paysan (1). Le fermier qui dispose de trois ou quatre hectares a sa jument poulinière; pour six à sept hectares, on en a deux; quatre avec quinze ou vingt hectares. Le cheval est ici ce qu'est la vigne ailleurs. L'un et l'autre ont la même noblesse; par les soins et l'habitude qu'ils exigent, ils donnent la même fierté au paysan. La poulinière fait presque partie de la famille: on vous dira « va loen » (ma bête) avec une tendresse vraiment paternelle. On élève uniquement le trait lourd breton, comme dans tout le Bas-Léon, tandis que le Haut-Léon fait plutôt le trait postier. C'est une bête apte à traîner les grosses charges. Les poulains sont presque toujours vendus jeunes: rarement ils sont gardés pendant un an ou deux pour être cédés ensuite à un étalonnier. Il y a trois étalonniers dans la commune, qui disposent de 33, 30 et 25 hectares.

Si l'homme a la passion des chevaux, la femme a un faible pour les vaches. D'après les déclarations du printemps 1943 il y aurait 1.416 vaches laitières sur un total de 2.282 bovins, mais ces chiffres sont sans doute inférieurs à la réalité (2). Ils montrent pourtant que le lait — transformé en beurre — est la grande spéculation bovine. La race est, comme dans tout le Léon, l'Armoricaine-Durham, qui a le lait un peu moins gras et les exigences plus grandes que la pie noire cornouaillaise et

(1) Sur le nombre des chevaux, voir la note à la page précédente.

(2) Toutefois, le nombre des vaches laitières ne s'est pas accru pendant la guerre comme celui des chevaux: il est resté stationnaire, et celui des jeunes bêtes semble avoir réellement beaucoup baissé.

vannetaise; mais son poids en fait une meilleure bête de boucherie quand il faut l'abattre. Avant la guerre, un certain nombre d'exploitants étaient entrés dans la coopérative de Ploudaniel qui ramassait le lait pour la vente à Brest et la fabrication du beurre. Bon nombre s'en sont retirés pendant la guerre pour disposer plus librement de leurs produits. La coopérative a conservé des membres à Plouvien, mais la plus grande partie de la production beurrière, et de beaucoup, est restée ou est redevenue une production fermière (1).

On n'élève pas le bœuf pour la viande et encore moins pour le travail: voir un bœuf attelé à une voiture ou une charrue serait, pour qui n'aurait jamais quitté le Léon, un spectacle absolument déconcertant (2).

Chaque ferme engraisse un ou plusieurs porcs suivant son importance. Le lard est surtout destiné à l'alimentation familiale et la vente est bien moins forte que dans le Sud de la Cornouaille. Les porcelets sont généralement achetés aux naisseurs au marché de Saint-Renan.

On ne compte que deux bergers, élevant 30 et 40 moutons.

(1) Quant au syndicat agricole, il groupait, lors de l'enquête, la moitié des exploitants. Il était affilié à l'Union des Syndicats Agricoles de Landerneau.

(2) Il y avait autrefois des bœufs et des vaches de labour dans le Finistère (cf. Le Bail, 31, p. 280-281). Mais c'est en Cornouaille qu'on les rencontrait (une personne née en 1881, habitant Loperhet, près de Plougastel-Daoulas, se souvient d'avoir vu labourer avec des attelages mixtes de chevaux et de bœufs à Dirinon, commune voisine de la sienne). Dans les inventaires du XVIII^e siècle à Plouvien et au Bourg-Blanc, les mentions de bœufs sont extrêmement rares; par contre, les *chevaux étaient déjà très nombreux à cette époque*. Par exemple, à Kerigu, en Plouvien, on compte en juin 1768, dans un inventaire de 3.212 livres, 3 juments et 1 poulain pour 3 vaches et 4 génisses; au Vieux-Brignou, en Bourg-Blanc, il y a, en 1741, 1 cheval, 4 juments, 2 pouliches et 1 poulain pour 9 vaches, 3 génisses et 1 taurillon, dans un inventaire de 5.412 livres (Arch. Dép., sér. B., cf. bibliogr.).

En somme, une économie assez facile à définir: prédominance de l'élevage, celui du cheval étant le plus « noble »; grande importance du blé pour un pays d'élevage; absence de culture maraîchère; faible rôle du blé noir; progrès très récents de la pomme de terre de semence.

RESSOURCES ANNEXES

Quoique Plouvien touche à l'Aber-Benoît et à l'Aber-Wrac'h, la mer ne joue aucun rôle dans son économie, si ce n'est pas son goémon et surtout le sable calcaire qu'on va chercher en camions à Guissény et Goulven, distants de 16 à 20 kilomètres. Il n'y a pas de ces paysans-marins si nombreux à Plouguerneau. C'est que les fonds des deux abers sont trop colmatés et trop loin de la mer. L'industrie est également absente depuis la disparition des poteries, mis à part les ateliers des charrons et forgerons qui subviennent aux besoins locaux. Par contre, on trouve pas mal de petits et très petits exploitants chefs de famille nombreuse (1) qui sont entrés, surtout depuis 1934-1935, à l'Arsenal de Brest. Tout les y poussait: l'exiguïté de leurs terres; les allocations familiales perçues en entrant au service de l'Etat; la priorité accordée aux pères de familles nombreuses; l'abondance de la main-d'œuvre familiale permettant de continuer à tenir la ferme en l'absence du père. L'attraction exercée par l'Arsenal sur tout le Léon au Nord de l'Elorn n'a donc pas épargné Plouvien, mais n'a le plus souvent pas entraîné de changement de domicile, les autocars permettant le va-et-vient journalier. Les ouvriers-paysans se rencontrent particulièrement au Creo, qui est proche de la grande ligne de cars Brest-Lannilis-Plouguerneau. Les chantiers ouverts à Brest pendant l'occupation ont accru le mouvement et on peut estimer à 120 au moins le nombre de ceux, hommes et femmes, qui travaillaient ainsi à Brest

(1) Il y avait, en 1943, 57 exploitants sur 319 qui étaient chefs d'une famille de 5 enfants ou plus.

en 1943 tout en habitant à Plouvien, empruntant les lignes de cars Lannilis-Brest ou Plouvien-Brest ou allant à bicyclette (1). Cet exode journalier, qui est rendu nécessaire par l'excédent des naissances et les limites des ressources agricoles, a eu d'intéressantes répercussions sur l'habitation de gens jusque-là pauvres. Il ne suffit pourtant pas à entamer le caractère rural de la commune.

LA PROPRIÉTÉ

D'après le cadastre, les 3.216 hectares de la commune sont ainsi répartis (2) :

CATEGORIES	Nombre des proprié- taires	°/° des pro- priétaires	Superficie	°/° de la superficie totale
Très petite propriété (moins de 0 ha 99)	183	34,2 %	48 ha	1,5 %
Petite pr. (1 ha à 10 ha 99).	251	46,9 %	1.190 ha	37 %
Moyenne pr. : a) 11 ha à 20 ha 99	59	11 %	901 ha	28 %
b) 21 ha à 40 ha 99	29	5,4 %	801 ha	24,9 %
Grande pr. (41 ha et plus).	5	1 %	254 ha	7,9 %
Biens des collectivités.	8	1,5 %	22 ha	0,7 %

Mise à part la très petite propriété qui n'offre ici qu'un intérêt secondaire (maisons et jardins du bourg, lopins d'ouvriers ou journaliers, etc...), la petite et la moyenne

(1) Nous ne parlons pas des réfugiés brestoïsi qui, depuis 1941, effectuaient le même trajet.

(2) On sait que le cadastre exagère un peu le morcellement: une personne peut être propriétaire unique d'un bien et co-propriétaire d'un autre, ou encore n'avoir que la nue-propriété d'une troisième terre. Elle a alors plusieurs cotes. Nous avons rectifié quand c'était possible. En définitive, les chiffres ne sont que légèrement trop forts. On a donné l'état de la propriété lors de l'enquête (hiver 1943-1944). De même plus loin pour l'exploitation.

propriété l'emportent de façon écrasante, et par le nombre des propriétaires et par les superficies. La grande propriété est presque inexistante, et aucune cote n'atteint 67 hectares (1). La moyenne propriété (11 hectares à 40 ha 99) est un peu plus étendue (53,9 %) que la petite (37 %), ce qui est compréhensible étant donnée la valeur moyenne de la terre.

La noblesse n'a presque plus rien. Les 181 hectares qui lui restent sont divisés entre 15 propriétaires; sa richesse terrienne, qui fut bien plus grande, continue à s'amenuiser. Le Bas-Léon n'est pas un pays de nobles nombreux et puissants, et à Plouvien ne réside aucun gentilhomme (2).

Les bourgeois (c'est-à-dire les gens des villes et les notabilités rurales, exception faite des personnes nées à Plouvien, émigrées en ville et possédant une terre par voie d'héritage) ne possèdent pas énormément de terres non plus: environ 350 hectares et, depuis l'enquête, la plus grande de ces propriétés (47 hectares) a été vendue aux deux fermiers qui l'exploitaient. Il est vrai qu'on peut y ajouter les terres de la petite bourgeoisie commerçante de Plouvien et des bourgs voisins qui couvrent environ 300 hectares (3).

Au total, nobles et bourgeois de diverses catégories

(1) Certaines personnes possédant en Plouvien ont aussi des terres ailleurs. Mais cela ne leur donne pas plus d'influence dans la commune, et en tout cas il semble que les très grands propriétaires sont très rares. Ce qui se rencontre, ce sont quelques familles paysannes, originaires du pays et y résidant, dont chaque membre a une belle ferme qu'il fait généralement fructifier lui-même.

(2) D'ordinaire, en Bas-Léon, il y a un ou deux nobles par commune; leurs moyens étant souvent réduits, ils mettent volontiers en valeur au moins une partie de leurs terres.

(3) Ce chiffre est approximatif, car il est souvent difficile de savoir la condition exacte des gens de cette catégorie n'habitant pas Plouvien. Les bourgeois des villes possédant à Plouvien sont en très grande majorité du Finistère.

n'ont guère plus du quart des terres. *Près des trois quarts de l'étendue des exploitations appartiennent donc à des paysans.* Plouvien est une commune de moyens et petits propriétaires paysans et l'est de plus en plus.

L'EXPLOITATION

D'après les déclarations du printemps 1943, il y aurait, sur 319 exploitants, 137 propriétaires faisant valoir, 179 fermiers et aucun métayer. Trois n'ont pas répondu. Mais si l'absence de métayers est hors de doute, on ne saurait accepter les autres chiffres. D'abord, l'expression « faire valoir direct » du questionnaire n'a sûrement pas été comprise par tous, en particulier par ceux qui n'ont pas répondu, d'autant plus que « fermier » est amphibologique. C'est une erreur que de parler un langage savant à des gens auxquels le breton est plus familier que le français et, si l'on se refusait à rédiger le questionnaire en breton, il fallait au moins écrire « propriétaires-exploitants ».

D'autre part, il est des propriétaires-exploitants qui louent ou sous-louent des terres à un autre propriétaire-exploitant ou à un fermier. Ces situations intermédiaires ne peuvent être négligées, car elles intéressent directement l'habitat. Voici le cas de Creff, à Kergrac'h (fig. 5 B) : il est propriétaire d'une ferme de 2 hectares et en loue une de 6 hectares; une des parcelles qui lui appartiennent est limitrophe de la maison qu'il loue, tandis que la maison et les bâtiments de sa ferme à lui en sont éloignés d'une centaine de mètres. Aussi, a-t-il délaissé les bâtiments de sa terre; il habite la ferme louée, abrite ses bêtes dans les bâtiments loués, et a fait construire une maison neuve qu'il habite aussi, sur la parcelle voisine qui lui appartient. Dire qu'il est propriétaire ou qu'il est fermier ne ferait pas comprendre la disposition de ses bâtiments.

Un autre cas est celui de l'indivision de la propriété,

assez fréquente en Bretagne comme l'a dit Vallaux, (51 p. 113-115). Afin que la terre reste dans la famille, et faute d'assez d'argent pour indemniser ceux des héritiers qui ne l'exploiteront pas, les héritiers restent copropriétaires. Au point de vue de l'amélioration des bâtiments, cette situation est proche de celle des propriétaires; mais des brouilles dans la famille peuvent entraver les travaux désirés par le copropriétaire exploitant.

Une autre situation est celle des enfants travaillant une ferme de leurs parents, qui leur reviendra à la mort de ceux-ci. De notre point de vue, ils se comportent comme des propriétaires et nous devons les classer comme tels. Mais ils n'en jugent pas toujours ainsi, peut-être parce qu'ils pensent qu'en matière fiscale on sera moins dur pour un fermier. Aussi, répondent-ils volontiers qu'ils sont fermiers, et légalement il n'y a rien à dire.

Toutefois, un élément qui eût compliqué le travail en d'autres parties de la Bretagne n'intervient pas ici : le *domaine congéable*. Dans ce mode de tenure, particulier à la Basse-Bretagne comme la motte et la quevaise aujourd'hui disparues (1), « Le seigneur a le fonds et l'homme l'édifice », c'est-à-dire que le sol et les bois de futaie sont au propriétaire ou *foncier*, les édifices et superficies et les taillis étant au *colon* ou *domanier*. Le domaine congéable a pu être utile à une époque ancienne, en favorisant les défrichements dans les terres de l'intérieur; mais il est déplorable pour les bâtiments, les usements portant des prescriptions qui empêchaient les colons de « grever

(1) On admet souvent (mais pas toujours) que ces trois modes de tenure dérivent de traditions apportées de Bretagne insulaire lors de l'émigration. La bibliographie est copieuse. Comme le domaine congéable n'a pas influé sur l'habitation paysanne actuelle à Plouvien, on ne renverra qu'à Le Bail, 31, Vallaux, 51, et Durtelle de Saint-Sauveur, 20, t. I, p. 153-156 et 364-368, et t. II, p. 270-274, 340-345, 379-384, 441-442 et 464-465.

le fonds » en augmentant la valeur des édifices (1). Il est donc capital, quand on étudie l'habitat rural en Basse-Bretagne, de se demander si le champ d'étude choisi est ou a été « pays d'usements ».

Or, le Léon n'a été pays d'usements que pendant une très courte période; tandis que le domaine congéable était le contrat normal en Trégor, Vannes et Cornouaille jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, et qu'il s'y est maintenu depuis en reculant de plus en plus jusqu'à nos jours (2), il ne s'est implanté en Léon que tardivement, n'y a jamais été bien établi, était déjà en très fort recul au temps de Limon (1852) et a complètement disparu dans la seconde moitié du XIX^e siècle. A Plouvien, son nom m'éveille pas de souvenirs (3). Il n'y a donc pas eu de ce côté d'obstacle sérieux à l'amélioration des bâtiments, et depuis 70 ans au moins il n'y a plus d'obstacle du tout.

Ceci posé, quel est le régime de l'exploitation à Plouvien ? (4).

(1) En fait, en cas de départ du colon, la valeur des édifices et superficies n'était pas remboursée jusqu'à la loi de 1897. Le domanier ne se souciait donc pas des bâtiments.

(2) C'est dans le Vannetais qu'il a été le plus tenace, dans la région de Branderion, Pluvigner, Auray et Moustoirac. On peut y voir une des grandes raisons de la lenteur des progrès agricoles dans cette région.

(3) Dans le Bas-Léon, le domaine congéable a dû être encore plus rare que dans l'ensemble du Léon. Cf. Dujardin, 19, p. 41 du tirage à part. Nous-même n'avons relevé qu'une seule mention de domaine congéable dans les inventaires faits à Plouvien et au Bourg-Blanc au XVIII^e siècle (à Kergamoc, en Bourg-Blanc, en juillet 1777).

(4) Il est difficile de distinguer nettement l'« exploitation rurale » du jardinage. Dans un pays d'élevage comme celui-ci, on peut poser en principe que seuls doivent être comptés les exploitants possédant *au moins une vache*. Le chiffre de 319 exploitations, qui est celui des déclarations, nous paraît correspondre à la réalité. On exclut ainsi les maisons des commerçants du bourg, celles des ouvriers à Brest, ouvriers menuisiers, sans bétail et presque sans terre. Mais ces maisons, du moins celles des écarts, seront à étudier du point de vue de l'habitat.

D'après nos calculs, les terres des exploitants ruraux de la commune se répartiraient ainsi (1) :

1°) Superficies

Faire-valoir direct	1.238 ha 2	44,1 %
Fermage	*1.206 ha 9	43 %
Exploitants enfants du propriétaire	172 ha 6	6,2 %
Propriété indivise, un ou plusieurs propriétaires faisant valoir .. .	187 ha 8	6,7 %

2°) Nombre des exploitants

Mode d'exploitation	0 ha à 0,99	1 ha à 10,99	11 à 20,99	21 à 40,99	plus de 40,99	Total
Faire-valoir direct	16 5 %	90 28,2 %	28 8,8 %	9 2,8 %	1 0,3 %	144 45,1 %
Fermage	7 2,2 %	73 22,9 %	24 7,5 %	15 4,7 %		119 37,3 %
Exploitants enfants du propriétaire	2 0,6 %	15 4,7 %	4 1,3 %	1 0,3 %		22 6,9 %
Partiellement propriétaire partiellement fermier .. .	2 0,6 %	8 2,5 %	5 1,6 %			15 4,7 %
Propr. indivise, un ou plusieurs faisant-valoir	1 0,3 %	11 3,5 %	7 2,2 %			19 6 %
Total	28 8,7 %	197 61,8 %	68 21,4 %	25 7,8 %	1 0,3 %	319

La superficie moyenne des exploitations serait ainsi de 8 h. 8.

Mais ces chiffres ne sont certainement pas tout à fait exacts. Le seul moyen d'arriver à la vérité absolue était

(1) Ces chiffres dérivent de la confrontation de notre enquête dans les fermes, du cadastre et d'un état des exploitations dressé par les secrétaires de mairie à la fin de 1941.

de se faire indiquer sur le terrain l'exploitant de chaque parcelle. Ce travail s'imposerait dans une étude de fermes-types; mais tel n'était pas notre objet. Il suffisait d'avoir une idée approchée des pourcentages des divers modes d'exploitation.

Le total des terres comptées est de 2.805 hectares; la superficie de la commune est de 3.216 hectares; en enlevant ce qui n'est pas exploitation rurale (jardins des gens du bourg et des journaliers, landes incultes appartenant à une société qui voulait y planter des pins, propriétés publiques non louées à des exploitants...), il reste approximativement 3.120 hectares. Le déficit, d'environ 315 hectares, est dû à deux causes:

D'abord, toutes les terres exploitées dans la commune par des gens du dehors nous échappent;

Surtout, les exploitants ne signalent pas, en général, les locations ou sous-locations sans contrat écrit, et les propriétaires ou fermiers qui ont concédé ces terres les déduisent de leur exploitation.

L'étendue moyenne de l'exploitation doit donc être en réalité de $3.120 : 319 = 9 \text{ h. } 7 \text{ approximativement.}$

Les locations et sous-locations non déclarées conduisent aussi à augmenter le nombre des exploitants à la fois propriétaires et fermiers au détriment de celui des propriétaires exploitants, enfants de propriétaires et copropriétaires exploitants (1). Cette catégorie doit compter au moins 10 % du total des exploitants. Le reste des terres sous-louées l'est par des fermiers.

(1) En effet, on préfère se dire fermier que propriétaire pour paraître plus pauvre qu'on n'est; mais s'il est notoire qu'on possède la plus grande partie des terres exploitées, on se dira propriétaire, à condition de pouvoir cacher les terres sous-louées. En somme, on préfère passer pour petit propriétaire que pour moyen fermier partiellement propriétaire.

D'autre part, si l'on admet comme approximation que les cinq sixièmes des 315 hectares de déficit viennent des locations tacites, et que la moitié du reste (exploitation par des étrangers de la commune) est aussi en location, on obtient $1.200 + 290 = 1.490$ hectares de terres exploitées en location, soit environ 47 à 48 % de la surface totale des exploitations (au lieu de 43 %).

Ainsi, *le faire-valoir direct* (en y comprenant la copropriété exploitée par des propriétaires, et l'exploitation par les enfants du propriétaire) *l'emporte sur le fermage en ce qui concerne les superficies, mais de peu. Par le nombre des exploitants, le faire-valoir direct l'emporte beaucoup plus nettement* (dans le rapport de 52 à 37 environ), mis à part les paysans à la fois propriétaires et fermiers, qui semblent être environ 10 %. Enfin, *les exploitations de 1 à 10 h. 99 sont de beaucoup les plus nombreuses*, même en admettant que les locations non avouées augmentent la surface de la ferme moyenne d'un peu moins d'un hectare: ces exploitations forment au moins 50 % du total; puis, viennent celles de 11 à 20 h. 99; les très petites et les très grandes fermes sont rares. En effet, celles de moins de 3 hectares tendent à disparaître, à moins que leur tenancier n'ait une occupation annexe; et celles de 20 à 40 hectares, grandes pour le pays, ne sont nombreuses que sur le mauvais plateau de Podere, où les terres labourables n'occupent souvent pas la moitié de la surface: la taille de ces fermes fait donc illusion. La plus grande exploitation, le Forestic-Bras, a 45 hectares.

Malgré les nombreux achats des paysans, le nombre des fermiers et surtout l'étendue des terres en fermage restent donc assez considérables, mais sans l'emporter. Inutile de dire qu'aux ventes les fermiers ne sont pas les seuls à enchérir. Si le faire-valoir direct n'est pas plus important, c'est qu'avant 1939 le paysan n'avait guère

d'argent et que, depuis, personne ne vend à moins d'y être contraint.

DEMOGRAPHIE

En 1936, la population de Plouvien s'élevait à 2.527 personnes, soit 78,6 au kilomètre carré. Cette densité est inférieure à celle du Finistère (108) et de la Bretagne (86,5) (1). Aucun étranger n'a été recensé, pas plus qu'aux dénombrements antérieurs. Les étrangers sont extrêmement peu nombreux en Bretagne (11.805 en 1936) et notamment dans le Finistère (1.149, soit 1 pour 658).

Cinq phases sont à distinguer dans l'évolution démographique de Plouvien depuis le début du XIX^e siècle (fig. 1) (2).

Jusqu'en 1846, l'accroissement est rapide et considérable. La population s'élève de 1.830 habitants (56,9 au kilomètre carré) à 3.105 (96,5 au kilomètre carré). Mais les statistiques de 1841 et 1846 montrent que cette population devait contenir 1/5^e à 1/6^e d'indigents (3). Plouvien compte de très nombreux journaliers, des portiers et des tisserands à domicile classés comme mendiants.

De 1846 à 1851, le nombre des habitants tombe brusquement de 3.105 à 2.505 (77,9 au kilomètre carré). Cette

(1) La densité de la population des communes du Bas-Léon intérieur varie beaucoup, suivant la proportion de « terres froides » du genre de celles de Poderez. A Loc-Brévalaire, elle est en 1936 de 142,3; au Bourg-Blanc, de 60,6. On ne s'occupera pas du chiffre de population de 1946, affecté par les réfugiés brestois.

(2) Les chiffres des recensements antérieurs à 1841 et celui de 1906 n'ont pu être retrouvés à Plouvien. Ceux de 1800, 1821, 1825 et 1831 sont extraits de Duchâtellier, 18. Ceux de 1906 proviennent des Archives Départementales. Nous remercions MM. D. Bernard et A. Dizerbo pour leur aide à ce sujet.

(3) On ne peut préciser davantage car souvent la liste n'indique comme indigents que ceux qui, dans une famille, mendent effectivement. On ne sait comment classer les autres membres de la famille.

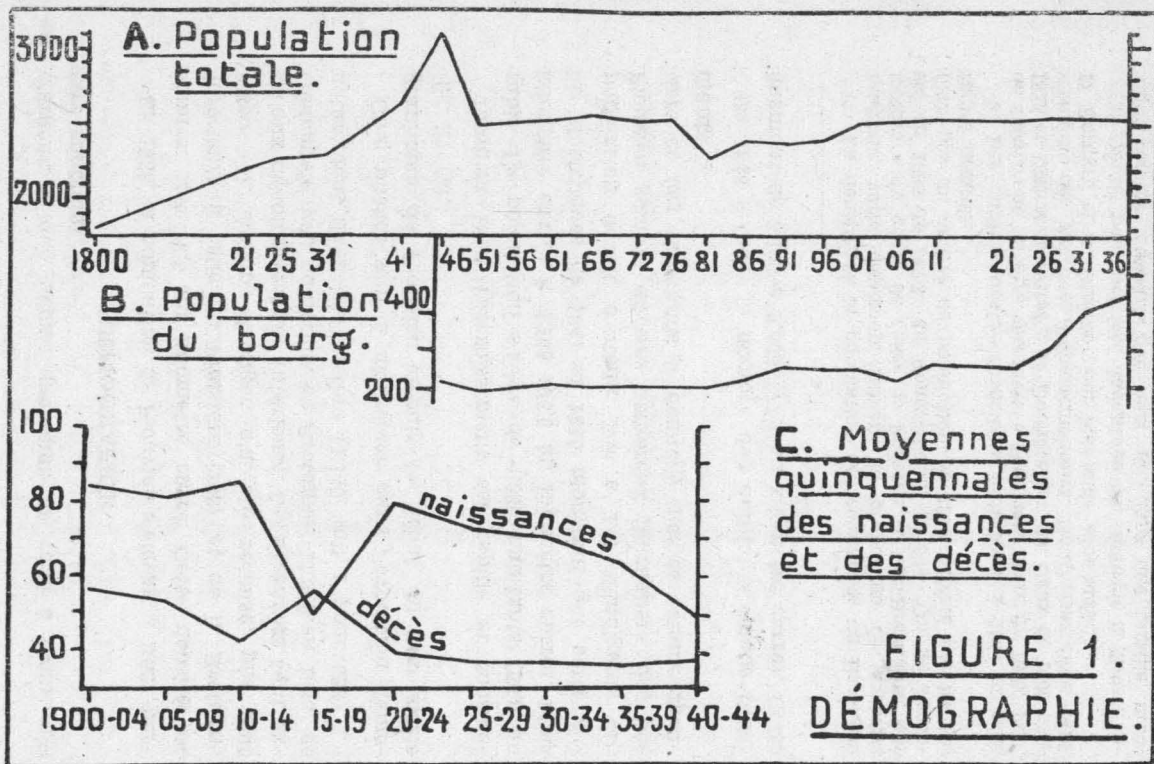


FIGURE 1.
DÉMOGRAPHIE.

chute brusque semble correspondre à l'ouverture de bons chemins d'accès, qui permettent aux plus misérables d'aller à Brest. Mais, en 1851, il y a encore 420 mendiants et indigents et 282 domestiques.

De 1851 à 1866, la population s'accroît lentement, sans doute faute de moyens de communication et de débouchés suffisants pour de nouveaux et très nombreux départs.

De 1866 à 1881, nouvelle baisse (de 2.607 habitants, 81,1 au kilomètre carré, à 2.315, 71,9) (1). Le chemin de fer atteint Brest en 1865; on peut émigrer plus loin. Les états nominatifs des recensements font suivre la diminution du nombre des journaliers: après 1881, il n'y en a plus guère dans les écarts. Les potiers passent de 39 en 1851 à 19 en 1876; aucun n'est mentionné en 1891. Les tisserands disparaissent aussi peu à peu. Enfin, l'habitude de placer des nourrissons à la campagne tend à se perdre chez les citadins.

Après 1881, le chiffre remonte très lentement jusqu'en 1901, puis se stabilise un peu au-dessus de 2.500 jusqu'à nos jours. Les paysans, qui ont davantage de matériel, travaillent avec leur famille, sans guère de domestiques ou journaliers (2).

Cette stabilité démographique du xx^e siècle ne correspond pas à un équilibre des naissances et des décès: les premières l'emportent de beaucoup. La natalité était de 33,4 pour 1.000 pour la période 1900-1904 (3). Elle reste

(1) Cette baisse (comme celle de 1846-1851) ne peut être imputée uniquement à un excédent de décès comme le montrent les registres d'état civil. Toutefois la forte mortalité de 1872 et 1873 (déficit de 52) y a contribué.

(2) Un certain nombre de descendants d'anciens journaliers, qui sont restés à Plouvien, travaillent aujourd'hui à Brest.

(3) La natalité a atteint un maximum à la fin du xix^e et au début du xx^e siècle: la moyenne de 1851-61, comptée sur le recensement de 1856, n'était que de 27 pour 1.000.

de 31,3 en 1920-1924. Les moyennes quinquennales suivantes se sont, il est vrai, abaissées peu à peu: 28 (1925-29 et 1930-34); 25,3 (1935-39). De 1940 à 1944, la natalité descend à 20,3, mais ce chiffre est très honorable si l'on songe au grand nombre de prisonniers de cette commune rurale (1). Quant à la mortalité, elle était de 22,7 pour 1.000 en 1900-1904. Elle aussi s'abaisse, dès avant 1914 et surtout après: 16,2 (1920-24); 14,8 (1925-29); 15 (1930-34); 14,6 (1935-39); 15,3 (1940-44), ce dernier relèvement résultant du massacre de 25 personnes par les Allemands en août 1944. Il est très remarquable de trouver le chiffre minimum pendant la période 1940-43: 13,3. Certes, les conditions alimentaires n'ont pas été alors les mêmes que dans les villes, mais les réfugiés qui avaient afflué à Plouvien ne pouvaient se nourrir comme les paysans. L'abaissement de la mortalité traduit un progrès continu de l'hygiène et de l'état sanitaire; il est un reflet de l'amélioration de l'habitation que nous étudions plus loin (2).

Dans ces conditions, il est toujours resté, sauf pendant la guerre de 1914-1918, une marge d'excédent de naissances considérable. Le maximum se place en 1920-

(1) Il est vrai que la natalité de Plouvien s'est enflée à partir de 1941 des naissances de quelques réfugiés; mais une bonne part des réfugiées ont accouché en clinique hors de la commune. D'ailleurs, le chiffre des décès inclut aussi les réfugiés, ce qui rétablit en gros l'équilibre pour la balance naissances-décès (voir plus loin). Les pourcentages 1940-44 sont calculés sur la base du recensement de 1936. Ce dernier chiffre a été modifié pendant ladite période par l'absence des prisonniers et la présence des réfugiés. Les seconds semblant les plus nombreux, les pourcentages des naissances et des décès sont peut-être un peu forts.

(2) Dans toute la Basse-Bretagne la mortalité a été faible pendant la guerre. Le Finistère est à ce sujet en tête de tous les départements français en 1943, avec une mortalité de 13,1 pour 1.000 (Bull. Statist. Génér. France, oct.-déc. 1944; les chiffres sont approximatifs, les données sur la population totale étant incertaines).

24: 15,1 pour 1.000. Ce chiffre est gonflé par la forte natalité d'après guerre, mais en 1925-29 et 1930-34 l'excédent est encore de 13,2 et 13, alors qu'il n'était que de 10,7 en 1900-1904 : du début du siècle à 1930-34, la mortalité s'abaisse donc plus vite que la natalité. Puis les deux courbes convergent, et en 1935-39 on revient au chiffre de 1900-1904, 10,7. De 1940 à 1944, l'excédent n'est plus que de 5, mais il a le mérite d'exister pendant cette dure période. L'avenir démographique de Plouvien semble donc bon.

Puisque ces excédents laissent indifférents les dénombrements, c'est qu'on émigre toujours beaucoup. La comparaison du chiffre de la population avec les données de l'état civil montre que de 1931 à 1936 il est parti 179 personnes. Hémorragie, dirait-on ailleurs; ici, soupape de sûreté. Cette émigration est surtout dirigée vers Brest, la Marine de l'Etat et Paris. Les engagements dans la Flotte (1) permettent un certain nombre de retours de retraités qui construisent une petite maison; les départs vers Brest et Paris sont en général définitifs. Quelques agriculteurs ont été dirigés, non sans succès, vers la Dordogne, où le clergé breton qui s'occupe d'eux tâche de maintenir leur cohésion; la difficulté pour les jeunes de trouver des fermes a fait étudier de nouveaux départs.

La comparaison de la population agglomérée et de la population totale n'est pas sans intérêt. La proportion des habitants du bourg s'est accrue lentement de 1846 (215 habitants, 6 % du total) à 1921 (250, 10 %). Mais depuis 1921 le bourg grandit vite et a atteint, en 1936, 439 habitants (17 %). Depuis 1931, l'agglomération comprend le « faubourg » de Douar-Nevez (Terre Neuve).

Depuis 1936 on a encore bâti des maisons aux abords immédiats du bourg le long des routes. Ainsi, tout en

(1) Certains s'engagent aussi dans l'Infanterie Coloniale, et le nombre des prêtres et missionnaires est important.

conservant un habitat très dispersé, Plouvien tend à la concentration. Bien d'autres communes du Finistère l'ont précédée dans cette voie comme l'a montré Le Bail (31, p. 33-34). Cet auteur voit justement l'origine du fait dans l'extension du commerce local: on tend à acheter au bourg ce qu'autrefois on produisait à la ferme. Ajoutons-y le développement de nouveaux métiers (marchand de cycles, garagiste, marchand d'engrais...) et le fait que les retraités revenant au pays édifient leurs maisons plutôt au bourg que dans les écarts. Le bourg n'est pas plus paysan qu'autrefois (cf. chap. suivant): c'est la ville qui s'est transportée au centre de la commune, un nombre croissant de gens du pays se faisant « villageois ». Comme la population est stationnaire, le nombre des habitants des écarts baisse: 2.274 en 1921, 2.088 en 1936.

Cette baisse de la population proprement paysanne pourrait être classée comme fait « malsain » de la démographie de Plouvien. Il n'y a encore rien d'alarmant, mais si le phénomène prenait trop d'extension, la machine finirait par tourner à vide. Si l'on y joint la réduction de l'excédent de naissances, assez peu considérable en somme, on aura dit à peu près tout ce qui peut inquiéter dans une démographie qui reste florissante. Sans doute, la population n'augmente-t-elle pas, mais le stationnement témoigne non d'une sclérose mais d'un équilibre entre les ressources d'une terre moyenne et un niveau de vie en voie d'élévation. Le surplus des naissances donne à Brest un renfort indispensable dans l'état de la natalité urbaine.

LANGUE ET VIE SPIRITUELLE

Le breton en usage à Plouvien est celui qui se parle de Saint-Pol au Conquet, avec trop peu de variantes pour empêcher une compréhension aisée dans tout le Léon. Il est seul employé dans les fermes entre grandes personnes. Presque tous les hommes, même âgés, savent le fran-

çais, sauf de très rares vieillards de plus de 75 ans, mais le plus souvent plutôt mal; pourtant, certains paysans le parlent correctement, mais avec un fort accent. Des femmes très âgées ignorent totalement le français, et surtout beaucoup de femmes de plus de cinquante ans ne disposent que d'un vocabulaire français rudimentaire et ont une grande gêne pour s'exprimer. Au bourg, tous sont bilingues, à part quelques enfants élevés en pension qui ne savent pas le breton, mais l'apprendront plus ou moins plus tard s'ils restent à Plouvien. Avec les paysans, les commerçants parlent breton; entre eux, il parlent aujourd'hui français le plus souvent, contrairement à ce qui se faisait il y a environ trente ans (1). L'afflux des réfugiés a accentué cette tendance; mais de jeunes Brestoïses ont appris le breton à Plouvien avec les enfants du pays entre 1941 et 1944. Dans certaines fermes, même isolées, des parents s'observent pour parler en français à leurs enfants. En cas contraire, les enfants des écarts l'ignorent à peu près jusqu'à six ans et c'est, semble-t-il, le cas le plus fréquent. La tâche n'est guère plus aisée pour les instituteurs avec les premiers, car le français ainsi inculqué à la maison n'est généralement qu'un infâme jargon.

Dans les écarts comme au bourg, les hommes sont bien plus attachés au breton que les femmes. Bon nombre de jeunes filles ou jeunes femmes affectent de parler français devant les citadins, même si ceux-ci savent le breton, ce qui n'arrive que rarement chez les hommes. C'est la vanité qui les pousse à le faire, le désir de faire comme les gens de la ville. L'homme parle breton instinctivement, pourrait-on dire, parce que ses idées lui viennent naturellement dans sa langue.

Comme tous savent le breton et que tous ne savent

(1) Les quelques paysans résidant au bourg se comportent plutôt comme les cultivateurs des écarts que comme les autres habitants du bourg qu'ils ne fréquentent guère.

pas le français, c'est le breton qui est la langue de l'Eglise. On sait le principe universellement appliqué par elle: employer la langue du peuple. C'est uniquement en breton que se font le prône et le sermon à toutes les messes, et les efforts de certains réfugiés pour modifier cet état de choses se sont heurtés à un refus enveloppé, mais ferme. C'est que le réfugié n'est là que pour un temps et pratique peu: on ne prêche pas pour un vingtième de l'assistance venu montrer ses toilettes, mais pour les paroissiens (1). Le breton est même officiellement admis en une certaine mesure, puisqu'il est employé par le garde-champêtre pour lire le dimanche, après la grand'messe, les avis de la mairie et de la préfecture aux cultivateurs.

Il y a un catéchisme en breton et un autre en français: le second est dû à la présence des enfants réfugiés et à la francisation progressive du bourg (le cas n'est évidemment pas celui du sermon). Le catéchisme en breton est très important parce qu'il apprend à lire la langue. Le breton est également enseigné à l'école libre, ou du moins l'a été en 1943, à la suite d'une circulaire épiscopale rendant obligatoire cet enseignement au Primaire et au Secondaire. Cette circulaire ne faisait d'ailleurs qu'en reprendre une plus ancienne, plus ou moins oubliée. Comme les élèves des écoles laïques savent aussi lire le breton par le catéchisme, il n'est pas étonnant que, lors de l'essai d'introduction du breton au certificat d'études, en 1944, 78 % des candidats du canton aient passé l'épreuve et 87 % d'entre eux dépassé la moyenne. Il n'y a eu, croyons-nous, nulle part en Basse-Bretagne autant d'optants qu'en Léon, ce qui montre la place tenue par la langue dans l'ancien évêché de Saint-Pol.

Les adultes ne désapprennent pas la lecture du breton.

(1) En d'autres paroisses on a pourtant concédé une messe en français. La solution adoptée dépend en définitive de l'attachement du clergé local au breton.

A la messe, on chante les cantiques contenus dans un livre récemment réédité en une langue plus pure que celle de l'ancienne édition, farcie de mots français, et dont la majorité des familles possède un exemplaire. Les hommes chantent plus que les femmes. Il y a des paroissiens en breton, bien moins nombreux cependant que ceux en français. On achète à la sacristie des livres de piété en breton, « La Vie de Saint François d'Assise » par exemple, éditée par les Capucins de Roscoff; rares sont ceux qui n'ont pas une petite bibliothèque où figure souvent « La Vie des Saints », qui est un peu aux Bretons ce que la Bible est aux Gallois. Un certain nombre étaient abonnés en 1943-44 aux « Liziri Breuriez ar Feiz » (Annales de la Propagation de la Foi) et à « Ar Vuhez Kristen » (La Vie Chrétienne). Ce serait donc une erreur de croire que le peuple ne lit pas du tout le breton. Ce qui est vrai, c'est qu'il ne sait pas l'écrire.

La vie spirituelle du paysan de Plouvien est avant tout une vie religieuse, dans un pays où le père de famille nombreuse cherche à pousser vers les Ordres le plus intelligent de ses fils (1). Le dimanche est le jour du Seigneur dans toute la force du terme; les travaux autres que les soins donnés aux bêtes par ceux qui ne sont pas de grand'messe seraient très mal considérés, sauf

(1) On n'insistera pas sur la puissance du clergé en Léon. La situation a été excellemment analysée par M. Siegfried, 49, p. 181-194. Comme M. Siegfried l'avait prévu, il ne s'est pas produit de modifications depuis 1913. Le Léon est toujours « une démocratie cléricale, égalitaire, adversaire des nobles et acceptant comme chefs des prêtres sortis de son sein » qui ont une politique propre, au besoin différente de celle souhaitée ou suggérée de l'extérieur. La théocratie léonarde, qui n'a pas d'équivalent en Bretagne, peut modifier ses attitudes politiques du moment. Mais son principe reste immuable, et elle ne présente pas de symptômes de décadence ou d'affaiblissement. Aux élections cantonales de 1945, le candidat à tendance laïque et anticléricale n'a eu, dans tout le canton, que 221 voix contre 6.062 aux deux candidats se proclamant catholiques et défenseurs de l'école chrétienne.

autorisation spéciale du clergé qui est d'ailleurs considérée presque comme un ordre. Les fêtes chômées sont très nombreuses, ce qui n'est pas un mal chez des gens qui accomplissent un tel labeur. Après la messe, où le sermon a élevé l'âme et l'esprit au-dessus des soucis journaliers, on achète un ou plusieurs journaux, nourriture intellectuelle de la semaine (1). Les gens sérieux rentrent chez eux et, s'ils ne vont pas aux vêpres, passent l'après-midi à lire et relire leurs journaux, leurs revues et leurs livres, visiter leurs voisins ou deviser sur le bord des routes en regardant les passants. Le jour du pardon du bourg, de ceux de Saint-Jean-Balanant et de Saint-Jaoua, c'est grande fête: les garçons courtisent les filles et l'on boit un coup de trop (2). Mais la grande solennité de l'année, c'est le pardon du Folgoët, où l'on se retrouve le 8 septembre avec les gens de vingt paroisses et plus. Puis, le lendemain, on reprend le collier. Les journaux et revues restent sur le coin de la fenêtre jusqu'à ce que le travail laisse à nouveau un temps de répit.

(1) Assez peu de gens des écarts achètent régulièrement un quotidien. Lorsqu'elles gardent les bêtes aux champs, les jeunes filles lisent parfois de petits romans français à bon marché. Cela paraît assez général en Basse-Bretagne.

(2) La guerre a été une période de sobriété forcée puisqu'on ne fait pas le pommier à cidre. Avant la guerre, l'ivresse du dimanche était fréquente: on buvait du vin d'Algérie au bourg. Sur la semaine, on ne buvait pas, à moins d'aller au marché ou à la foire, exception faite de quelques mauvais sujets comme il y en a un peu partout.

CHAPITRE II

GROUPEMENT ET SITES D'ÉTABLISSEMENT DES MAISONS

Au début de 1944, Plouvien comptait 455 maisons (1) ainsi réparties :

	Bourg	Hameaux de 11 à 6 maisons	de 6 à 10 maisons	de 3 à 5 maisons	2 maisons	Maisons isolées
Nombre de groupements...	1	4	6	33	28	73
Nombre de maisons.....	100 21,9 %	51 11,2 %	45 9,9 %	130 28,6 %	56 12,3 %	73 16,1 %

L'habitat est donc essentiellement dispersé.

Il est assez difficile de définir le hameau, et les données de la toponymie ne peuvent être acceptées telles quelles. La commune se divise en sections ou *kordennadou* (cordelées) : Bourg, Minihy, Tremenvily, Goueled ar Barrez, Daou Zour (2). Les *kordennadou* comprennent un

(1) Quelques maisons du bourg et une ferme isolée ont été incendiées les 8 et 9 août 1944.

(2) Il faut rappeler ici une phrase de Largillière (28, p. 370) (ce qui est entre parenthèses est de nous). « En Bretagne, le peuple a des noms pour désigner les quartiers (ici, les cordelées) de chaque paroisse, ce sont les noms des anciennes fréries; ces noms de fréries sont parfois empruntés au hameau le plus important de la frérie (le bourg, le Minihy), mais souvent ces noms n'existent pas au cadastre, ils ne désignent aucune ferme, aucun hameau, ils sont le nom de la frérie. rien de plus » (cas de Tremenvily, composé de *Tre*, section, et *Men-vily*, mot qu'on trouve comme nom d'homme sous les formes *Maenbili*, *Maenuili*, *Menuili* au ix^e siècle dans le Cartulaire de Redon (Loth. 35, p. 110 et 149); de Goueled ar Barrez (le bas, l'Ouest de la paroisse); de Daou Zour (les deux cours d'eau). Ce dernier nom pourtant a désigné autrefois un lieu habité: cf. le 80.000^e et l'ancien cadastre). Les fréries sont des divisions fiscales datant du Moyen-Age (Largillière, 28, p. 363).

certain nombre de *karteriou* (quartiers) : ce sont les lieux habités dont les noms figurent sur les cartes et le cadastre. Mais tous les *karteriou* ne peuvent être considérés comme formant autant de hameaux, car leurs maisons ou groupes de maisons sont parfois séparés de 200, 300 mètres ou plus. A partir de quelle distance doit-on parler de dispersion ? Et la distance doit-elle être comptée à vol d'oiseau ou par le chemin le plus court ? En pays bocager la distance à vol d'oiseau n'a aucun sens ; seul l'itinéraire par un chemin offre un intérêt. En dessous de 100 mètres nous avons sans hésitation conclu au groupement, et au-dessus de 150 à la séparation. Entre 100 et 150 mètres ce sont des cas d'espèce où interviennent la topographie, le couvert végétal, l'hydrographie (1). Ces distances adoptées n'ont pas de valeur générale. Seule l'expérience du terrain permet de décider ; sur l'Arvor léonard, il faudrait diminuer ces chiffres. Le hameau ainsi défini ne correspond pas forcément à l'unité d'entraide agricole : dans les grands hameaux il y a plusieurs groupes, et inversement les paysans des maisons isolées se « donnent la main » pour les travaux, malgré la distance qui les sépare.

LE BOURG

On peut hésiter à voir dans le bourg actuel le centre primitif de la commune, car, avant 1415, l'église paroissiale était Saint-Jaoua (LE GUEN, 32, p. 144), à 600 mètres environ au SW du bourg actuel. Mais il ne s'était agi là que d'un transfert temporaire, et le plus ancien bourg était presque sûrement au même endroit qu'aujourd'hui. Ce qui l'indique, c'est l'hagio-onomastique, d'un secours

(1) Nous n'avons pas tenu compte de l'état des chemins, car il y aurait automatiquement eu ainsi plus de hameaux et moins de maisons isolées qu'il y a cent ans. Au reste, lorsqu'un chemin est impraticable en hiver, il est doublé d'un sentier pour piétons dans le champ limitrophe.

si précieux en Bretagne comme l'ont montré LOTH et LARGILLIÈRE. Dans le bourg même existe une ferme nommée *Guiguien*, c'est-à-dire *bourg de Guïen* : *Guic* (vicus) désigne dans tout le Léon le bourg, l'agglomération des marchands, par opposition au territoire communal entier ou *Plou* (plebs); quant à *Guïen*, c'est l'éponyme, le saint fondateur dont le nom forme la seconde partie de *Plouvien* : LOTH l'avait déjà proposé, avec doute car il ne connaissait pas *Guiguien* (1). Dans *Plouvien* il y a mutation de *Gu* en *V*, comme toujours après le féminin; de même en Vannetais, *Pleguinner* (en 1259) a donné *Pluvigner* (2). LARGILLIÈRE est absolument formel au sujet de *Guic* (*gwik*) : ce mot ne peut désigner d'après lui que le centre primitif d'une paroisse ancienne (3). En

(1) Loth, 36, p. 55. Le nom se retrouve en Galles (*Lan uuien*, id., ibid.). Souvestre (3, Finistère en 1836, p. 30) donne d'ailleurs *Plouguen* à côté de *Plouvien*. *Guicuyon*, *Guicyen* sont couramment employés du xv^e au xvii^e siècle (Le Guen, 32); de La Passardière (27, 1912, première partie, XLVII, p. 313) cite un *Prat Guic Uien*, et le même nom de personnage dans la toponymie de Taulé, Ploudaniel et Plouescat. *Pleguien*, commune des Côtes-du-Nord, doit porter le même nom que *Plouvien* (ce dernier, *Plouvian* en bret. mod.): les formes anciennes (antérieures à l'écriture des mutations) sont *Pluguian* en 1224 et 1225 et *Pleguian* en 1255 (Rev. Celt., VII, 1886, p. 203 et 208); aujourd'hui on prononce *Plian*, qui ne peut venir que d'un **Plevian*. Enfin, il y a un *Languien* en Herbignac (L.-Inf.) (80.000^e), et *Guyon* est connu comme nom de famille. Mais l'intéressant est que notre ferme de *Guiguien* nous donne l'emplacement du bourg primitif qu'on n'a pas fixé jusqu'ici (ou que Le Guen a fixé à tort à Saint-Jaoua).

(2) Loth, 36, p. 55, et Rosenzweig, 44, p. 206. Loth semble indiquer (p. 58) que de même on dit *Plou-ourvest*, *Plougourvest*; et l'éponyme de *Plouray* est peut-être *Gouray* (36, p. 48). On montrerait facilement que les autres mutations par affaiblissement ont aussi lieu après *Plou* (y compris D/Z en Léon: *Plouzir*, *Plouzentel*).

(3) 29, p. 194. Contrairement à l'usage général du Léon, *Guic* n'est plus vivant à *Plouvien*. Pour désigner le bourg, on ne dit que *ar bourk*, forme léonaise actuelle (*ar vouc'h*, plus ancien, est hors d'usage). Dès le xviii^e siècle, il en allait ainsi, car on trouve, dans un inventaire de mai 1751 (Arch. Dép.) les mots suivants: « Le lieu de *Guiguien* près le bourg paroissial de *Plouyen*. »

Ploudalmézeau pourtant existe un *Gwitalmeze koz*, ce qui implique que l'actuel bourg est un *Gwitalmeze nevez* : voilà un cas où le gwik s'est déplacé en conservant son nom.

Mais cette réserve ne peut s'appliquer au gwik de Plouvien. En effet, une ferme du bourg actuel s'appelle *Besquien*, soit *Bez Guien*, tombe de Guien (1). On ne voit pas pourquoi le saint aurait été enterré comme par hasard là où l'on aurait édifié au *xv^e* siècle un nouveau bourg. Quant à la forme du nom du saint, c'est bien *Guien* ou *Guion*, et non *Yen*, *Yon*, *Vien* ou *Vion* comme on l'a parfois proposé. Tout l'indique : l'existence d'un *Lan uuien* en Galles; la forme *Besquien*; le fait que jamais un mot breton ne commence par un *V* hors des mutations.

En résumé, l'éponyme de Plouvien est *Guien* ou *Guion*, et, fait ici le plus intéressant, le bourg actuel est à peu près sûrement le bourg primitif, Guiguien (2).

Le tableau du début du chapitre indique que le bourg renferme 21,9 % des maisons de la commune. Pour comparer cette proportion à celle de la population, il faut se reporter au chiffre de 1936. Il y avait alors 10 maisons de moins au bourg, et dans les écarts on n'a guère fait que des reconstructions. La proportion était de 20,3 % pour les maisons en 1936, alors qu'elle n'était que de 17,4 % pour la population. Les gens du bourg sont donc

(1) L'assourdissement de Z en S et de G en Qu (= K) est très régulier quand ces consonnes se rencontrent dans un mot composé. Ainsi, *Mez Beler* en Plouvien se dit et s'écrit *Mes-peler*.

(2) Le transfert temporaire du culte à Saint-Jaoua n'est pas un fait isolé. Le culte fut ainsi ramené au *xviii^e* siècle d'Elestrec à *Guicquelleau*, bourg primitif de l'actuelle paroisse du Folgoët (Largillière, 29, p. 194). Maintenant, le patron de Plouvien est saint Pierre.

un peu plus au large que ceux des écarts, d'autant plus que les maisons du bourg sont plutôt plus grandes. Cela traduit plus d'aisance, au moins en 1936, et plus de goût du confort; mais l'écart est assez faible. C'est qu'à côté des gens biens logés : commerçants, clergé, instituteurs, le bourg compte des personnes de condition modeste : vieillards, ouvrières à la journée, ouvriers à Brest.

La forme du bourg est la suivante : au centre les maisons sont mitoyennes, serrées les unes contre les autres et autour de l'église et du cimetière. Elles ont un ou deux étages : c'est le noyau primitif. Les maisons neuves, plus petites en général, se disposent en étoile le long des routes, d'autant plus espacées qu'elles sont plus loin. Cette disposition se retrouve dans tous les bourgs de Basse-Bretagne et de bien d'autres régions.

Il n'y a au bourg que treize familles vivant totalement ou partiellement de la terre, de sorte que si on lui enlève par la pensée ses fonctions commerçante, administrative, religieuse et intellectuelle, il n'est pas le principal groupement de la commune. En dehors des quelques fermes qu'il contient, ses maisons sont de type banal et ne valent pas qu'on s'y arrête.

LES HAMEAUX

Ce sont les hameaux de trois à cinq maisons qui renferment le plus d'habitations; puis viennent les maisons isolées, et, à peu près à égalité, les agglomérations de deux feux, de six à dix feux, de onze à seize feux. La dispersion absolue est donc loin d'être la règle.

Le plus grand hameau est Kergrac'h : seize maisons (dix-sept en comptant une ancienne petite ferme annexée par une moyenne). Viennent ensuite le Creo et le Minihy (douze maisons), Tariec (onze), Keraredeau (dix), Lannaneyen (huit), Kermerrien, Croas Eugan et Saint Jean Balanant (sept), Croissant Kerbreden (six). Dans huit de

ces dix hameaux, la fonction commerciale est nulle. Elle n'est notable qu'à Tariec, au « croissant » (kroazhent, carrefour) des routes de Plouvien à Tréglonou et de Brest à Lannilis : Tariec a plusieurs épiceries, un menuisier, une école. Par ailleurs, Caelen (deux maisons) et Saint-Jean ont chacun un débit, et c'est tout. Mettons aussi à part Croissant Kerbreden, très proche du bourg, où habitent des retraités, et nous pouvons dire que les spécialisations du bourg et des écarts sont fort nettes.

Ces hameaux et ces maisons isolées, qui abritent une immense majorité de cultivateurs, un certain nombre de meuniers, des journaliers et des travailleurs mi-ruraux mi-citadins, sont séparés les uns des autres d'une distance moyenne de 280 mètres par les chemins : c'est peu, mais normal étant donné le nombre même des écarts : 144. Les distances supérieures à 500 mètres n'atteignent pas la dizaine. La ferme la plus isolée, Kerinizan, est à 840 mètres de la plus proche. Elle se trouve sur le plateau kaolinique de Poderez. C'est naturellement sur ce plateau infertile que la distance moyenne est la plus élevée (330 mètres) (1). La différence n'est pas très grande avec la moyenne générale, parce que beaucoup de fermes, au lieu d'être sur le plateau lui-même, sont sur ses bords où le ruissellement a décapé la carapace d'argile : les distances sont bien plus grandes d'un versant à l'autre. Mais une telle façon de compter n'eût rien signifié, puisqu'il s'agit de montrer qu'on peut presque toujours aller en cinq minutes d'un écart à celui le plus proche. Pourtant, les hameaux voisins ne se voient très souvent pas, masqués qu'ils sont par de petits vallonnements ou par les talus.

Annoncés par des bouquets de chênes, d'ormes, de hêtres

(1) Comptée pour tout le plateau entre Aber-Wrac'h et Aber-Benoît, de la limite de Lannilis à celle de Plabennec et de Loc-Brévalaire.

ou de peupliers — seuls grands arbres de Plouvien avec ceux du placître de Saint-Jaoua — les hameaux sont de structure très lâche : la distance moyenne de maison à maison y est de 64 mètres (1). Les distances moyennes minimum et maximum sont de 25 et 140 mètres. Il n'y a guère d'habitations rurales mitoyennes comme dans certaines parties du Morbihan par exemple. Pourtant, ce ne sont pas des « maisons isolées rapprochées », mais de vrais hameaux, car chaque ferme est accompagnée d'un nombreux cortège de dépendances qui donnent bien l'impression d'agglomération.

La forme des hameaux est extrêmement intéressante, car elle pose le problème de l'origine de l'habitat. Il y a deux sortes de hameaux. Les uns égrènent leurs maisons le long d'un chemin, et c'est surtout alors que la structure est lâche. Le chemin peut être droit comme à Kermerrien (dépliant, carton B), courbe comme à Kergrac'h et au Creo, sinueux comme à Keraredeau, ce ne sont que des variétés d'un même type. Les autres hameaux sont plus ou moins globulaires. Leurs bâtiments ne sont pas toujours jointifs, mais il leur arrive de l'être et même de s'imbriquer, de sorte que l'on ne peut toujours dire sans enquête à qui sont les bâtiments. A ce type appartiennent Kerouné (deux maisons sur trois), Kerheut (id.), Quillifreoc Ouest, etc. Des groupements de ce genre sont partie intégrante de hameaux allongés, telles les fermes Boucher et Paillier de Lannaneyen (dépliant, carton C).

L'origine des hameaux aux bâtiments imbriqués est claire : ce sont des fermes qui se sont dédoublées ou détriplées. On ne peut le prouver pour tous les cas, car le phénomène est souvent ancien. Mais au Penher Vras

(1) Moyenne obtenue pour chaque hameau en additionnant les distances de maison à maison, et en divisant ce total par le nombre des maisons moins une; on a fait ensuite la moyenne générale de tous les nombres.

on a conservé le souvenir du détriplement, à Lannaneyen celui du dédoublement; bien qu'on ait construit depuis des bâtiments neufs, l'imbrication subsiste. Les défrichements, notamment ceux du XIX^e siècle, expliquent bien la chose (1).

Quant à l'origine des autres hameaux, c'est surtout la toponomastique qui peut en une certaine mesure l'élucider : ce qui nous conduit à étudier les noms des écarts.

LES NOMS DES ECARTS

Nous avons relevé en Plouvien 128 noms de lieux habités (2). Mis à part *Besquien* et *Guiguien* dont on a déjà parlé, il en reste 126 qui peuvent être classés en diverses rubriques.

On rencontre d'abord sept *Mez* : *Mesbuezou* (3), *Mespeler*, *Mespont*, *Mestuan*, *Mesmeuleugan* (var. *Mesmelegan*), *Mez Hir*, *Mezou* : ils contiennent *mes* (*maez*, léon. *meaz*), campagne, et un déterminatif ou la forme du pluriel (4).

(1) L'imbrication peut avoir parfois une autre origine. A Kerbuliat, elle vient de ce que la même personne possède deux fermes voisines, vit dans l'une et loue l'autre. Ayant des ressources, elle a peu de bêtes, et abandonne à son fermier une partie des bâtiments de son exploitation à elle. Mais c'est un cas très particulier, qui disparaîtrait si le propriétaire changeait. Des dédoublements et détriplements de fermes analogues à ceux de Plouvien ont été reconnus à Bulat-Pestivien (C.-du-N.) par Fournier, 22, p. 42-43.

(2) L'étude des autres lieux-dits ne présenterait généralement pas grand intérêt pour le présent travail. Certains noms de parcelles sont d'ailleurs devenus des noms de lieux habités, la maison ayant pris le nom de la terre où on l'a construite.

(3) Ogée (40, 2^e édition, t. II, 1853) donne *Mes Guezou*.

(4) *Melegan* n'est sans doute pas à traduire par blond. C'est plutôt un nom d'homme (vieux br. *Maelocan* : cf. Loth, 35, p. 148, note 10). *Mezou* fait penser aux parcelles non encloses du littoral; mais on n'en voit ici, ni sur le terrain, ni sur le cadastre. Peut-être y en eut-il jadis. Ce serait alors un indice de progrès du bocage aux dépens de l'openfield; mais indi-

Il y a un *Quilli-* : *Quillifreoc*. Les composés en *Quilli-* sont très nombreux en Léon et loin d'être inconnus ailleurs. Selon les uns, ce terme signifie « étable, compartiments d'étable »; pour d'autres il veut dire « bocage » (ERNAULT, 21, p. 529-530); DE LA PASSARDIÈRE (27, 1912, 2^e part., XLVIII, p. 38) propose « revers de colline » mais les étymologies de cet auteur sont souvent très douteuses.

Viennent ensuite trois *Lan-* : *Langroadès*, *Languiden* et *Lannaneyen*. Dans ce dernier on a la *lande des sources* (qui existent). Dans les autres, *lan* peut être, soit la lande, soit l'ermitage d'un saint, et par extension la ou les maisons construites autour. LOTH (36, p. 73) penche pour cette dernière interprétation à propos de *Langroadès*; quant à *Languiden*, il porte sans doute le nom d'un saint *Kiden*, car on trouve dans la toponymie de Cornouaille britannique, près de Lizard, *Tregidden* et *Lan-kidden*.

Il existe aussi deux *Lez-* : *Lezagon*, *Lesmaïdic*. *Lez* est la « cour » (de justice). Ce sont donc d'anciennes seigneuries, et les deux hameaux se sont probablement formés autour de manoirs.

Le *Minihy*, un des plus grands hameaux en ligne, porte un nom intéressant. Venant de *monachia*, ce mot désigne le plus souvent la propriété d'une abbaye ou d'un établissement religieux, avec droit d'asile (LARGILLIÈRE, 30). C'est le cas ici. Le *Minihy-Plouvien* s'est formé autour d'un monastère aujourd'hui disparu et que la tradition attribue à saint Jaoua. D'après LE GUEN (32, p. 142-143), il y eut anciennement deux *Minihys* en Plouvien (*Minihy Bras*, *Minihy Bihan*), voisins et correspondant à deux

ce assez incertain, car *maez* n'a pas du tout obligatoirement le sens de *champagne* autrefois. En moyen breton (p. ex. Vie de Sainte-Barbe str. 383), *maezou* peut avoir le sens vague de « champs ».

fondations distinctes du saint. Un seul subsiste sous forme de nom de hameau. Voilà donc l'origine d'un des villages en ligne : il s'est développé le long du chemin menant au monastère, et très vraisemblablement par additions successives.

La toponymie de Plouvien renferme cinq noms de saints : Severin, Yann Balanant, Jaoua, Tariec, Berwin (1). Le premier est le nom d'une assez grande ferme en Plabennec et d'une petite en Plouvien. La chapelle de Saint-Jean Balanant est, on l'a dit, une fondation des Hospitaliers. Ces établissements remontent généralement en Bretagne au XII^e siècle ou au début du XIII^e (LARGILLIÈRE, 29, p. 24). Quant à saint Jaoua, il est assimilé par LOTH (36, p. 69, 134, 135) au *Jahoevius* de la Vie de Paul de Léon et son nom serait brittonique. Mais les continuateurs d'Ogée rapportent une tradition qui en fait un « hybernois » et contient le même épisode que la Vie de Saint Ronan : le char à bœufs portant le cadavre du saint s'arrêtant et se brisant là où a été érigée la chapelle. Or saint Ronan est Irlandais lui aussi, et d'après Largillière tous les saints primitifs sont brittoniques. Le culte des Irlandais ou prétendus tels date, dit-il, non de l'émigration, mais de la grande expansion monastique irlandaise, et on en a fait des Irlandais faute de renseignements sur eux. Si du reste saint Jaoua n'était pas de relativement basse époque, on aurait plutôt *Lanjaoua* que *Sant Jaoua*. C'est donc un culte qui, bien qu'existant dès le IX^e siècle (2), ne remonte pas aussi haut que celui de Guen.

La chapelle de *Tariec*, qui datait du XVI^e siècle et était déjà en ruines en 1822, a disparu depuis 1842. Le nom

(1) D'autres cultes mentionnés par Le Guen et Pérennès n'ont pas laissé de traces sous forme de hameaux (Sébastien, Maudet, Julien).

(2) Puisque la Vie de Saint Paul qui le mentionne a été écrite par Wrmonoc en 884.

subsiste seul comme nom de hameau (Loth, 36, p. 116, et PÉRENNÈS, 41, p. 45-47).

Enfin, *Saint Bervin* est le même que le saint de Berven-Plouzévédé, et on retrouve ce nom en Galles (Loth, 36, p. 13). Mais si le nom existe encore sur le plan directeur (1909-1910), il n'est pas porté sur les plans du nouveau cadastre (1938) et les deux maisons existant à cet endroit s'appellent *Prat Hir* (Long Pré). Il est ignoré du clergé lui-même.

Les hameaux de Saint-Jaoua, Saint-Jean-Balanant et Tariec sont en grande partie liés à la chapelle aux abords de laquelle ils ont été édifiés. Comme au Minihiy, l'origine du groupement est donc religieuse. On est cependant frappé du peu d'importance de ces hameaux de chapelles. Le culte de saint Jaoua eut autrefois une grande célébrité; l'hôpital de Saint Jean était fréquenté. Et pourtant rien n'indique que ces groupements se soient jamais élevés au-dessus du médiocre. Si Tariec a aujourd'hui une certaine importance, il ne le doit qu'à son carrefour et à la circulation moderne. La fonction religieuse, en dehors du Minihiy, ne paraît avoir jamais été un grand facteur de concentration.

Les noms restants (de beaucoup les plus nombreux) peuvent se classer en deux groupes. Un premier contient des noms divers ou de sens obscur. Noms topographiques : *Pen ar Strejou* : le bout des chemins; *Roudous* : le gué; *Camhars* : la haie courbe... Noms tirés de la végétation : *Prat Hir* : le long pré; *Gwezenn Simon* : l'arbre de Simon; *Forestic* : le bois... Il y a aussi *Corn ar C'hefelec* : le coin de la bécasse; *Toul ar Bleis* : le trou du loup, etc., etc. Au total 55 noms de ce genre (noms de parcelles sans intérêt) ou noms que nous n'avons pas compris. Un seul est français : *Roche Grise*.

Enfin, il y a 52 *Kêr*-. Certaines sont suivies d'un déterminatif tiré de la topographie ou de la planimétrie :

Kergroas (croix), *Kerzu* (noir), *Keradraon* (du bas). Seize au moins sont qualifiées par un nom d'homme (1). Dans deux noms, le déterminatif est en tête : *Gorrequear*, *Penquear*. D'autres ont des sens divers (*Kerastreat* = *Kêr* du chemin; *Kernevez* = nouvelle *kêr*) ou obscurs (*Kergaraoc*, *-liezoc*, *-ouné*, *-hals*)... Certaines sont contemporaines, et on sait qui les a dénommées; d'autres apparaissent dans les vieux textes : c'est généralement le cas des *Kêr* à sens obscur, ou plutôt obscurci par les déformations qui les ont affectées.

Ces noms en *Kêr*- apportent quelque lumière sur l'origine des hameaux. Ce n'est pas le lieu de reprendre une étude que nous avons faite ailleurs et qui s'étend à l'ensemble de la Basse-Bretagne (26). On n'en donnera que le résultat. *Kêr*, qui signifie *lieu fortifié* en vieux breton, a depuis le *xr*^e siècle trois sens distincts : 1° *ville*; 2° *maison isolée*; 3° *village*. Le premier sens ne nous intéresse pas ici. Le second a été à l'origine de la très grande majorité (sinon de la totalité) des hameaux actuels en *Kêr*- à Plouvien. L'exemple suivant fera comprendre le processus.

Kernevez, nom de lieu à Plouvien, a désigné d'abord une seule maison, l'actuelle ferme Paillier. Il signifie donc « maison neuve », et le plan directeur de Brest, levé pour cet endroit en 1909-1910, ne mentionne que cette ferme dont il traduit le nom par *Villeneuve*. Mais depuis une seconde ferme (Piriou) a été bâtie à environ 300 mètres de la première. Malgré son importance (13 ha, plus 5 ha loués), elle n'a pas reçu d'autre nom. *Kernevez* désigne donc maintenant un groupe de deux maisons; c'est un terme géographique figé, le sens en est faussé, et il

(1) Liste des *Kêr*- déterminées par un nom d'homme: *Kerbreden*, *-brigent*, *-venguy*, *-david*, *-inizan*, *-mabon*, *-dudal*, *-gonstant*, *-merrien*, *-georges*, *-louis*, *-riou*, *-ildut*, *-yvon*, *-roué*, *-jestin*. Il doit y en avoir d'autres, laissées de côté parce que douteuses (notamment *Kerenor*, *-ibert*, *-icuff*, *-ilaouen*, *-guelven*...).

pourra désormais s'appliquer à tout groupement se développant là.

Kêr- ayant aussi parfois à l'origine le sens de village (sens bien plus rare d'ailleurs), on ne peut assurer que toutes les *Kêr-* de Plouvien se soient développées ainsi. Mais au moins un tiers ont subi cette évolution ou sont encore au stade de maisons isolées : celles où entre en composition un nom d'homme. Ce nom est à peu près sûrement celui du premier occupant. Là où il y a actuellement hameau, le processus fut le même qu'à *Kernevez*.

Ainsi, au moins une grande partie des *kêr-* de Plouvien (et d'ailleurs) ont été, à l'origine, des maisons isolées; ce n'est que par constructions successives que se sont formés des hameaux autour d'elles, et les documents anciens montrent que ce phénomène se produit en Bretagne depuis très longtemps (GUILCHER, 26).

ORIGINE DES HAMEAUX

Groupons maintenant les résultats acquis.

On ne peut affirmer qu'il n'y avait pas de hameaux, mais uniquement des fermes isolées aux origines du peuplement de la région par les Bretons. Il est seulement certain que l'habitat n'était pas groupé en gros villages, sans quoi la poussière des *Lan*, et des *Tre* (non à Plouvien même, mais dans bien des paroisses voisines) ne se comprendrait pas.

Depuis le Moyen Age, il semble bien que hameaux et fermes isolées aient coexisté. Notons pourtant la médiocre puissance d'attraction des chapelles, qui ne montre pas une forte tendance au groupement.

Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'en de très nombreux cas le hameau s'est formé par constructions successives près d'une maison isolée; le mécanisme est très ancien, comme le montre le hameau du Minihy, qui est vieux et s'est formé le long du chemin d'un monastère. Les

hameaux aux bâtiments imbriqués, dus à des morcellements d'exploitations, remontent à une ferme-ancêtre unique. Certains groupements, assez gros et formés de petites et très petites fermes, peuvent s'être constitués près d'exploitations plus importantes qu'ils fournissaient en main-d'œuvre. FOURNIER (22, p. 43) a proposé cette explication pour des hameaux de Bulat-Pestivien (C.-du-N.). Elle est assez vraisemblable pour le Creio en Plouvien. Dans ce cas, on peut penser que le hameau de manouvriers est contemporain de la grosse ferme (ou du château), et que par suite il a été créé d'un bloc; mais il n'est pas exclu non plus qu'il soit né de défrichements successifs accroissant les besoins en main-d'œuvre (1). Enfin, de nombreux hameaux en *Kêr* proviennent de maisons isolées par juxtaposition; si la démonstration ne se prête pas à tous, c'est que le déterminatif ne le permet pas. Rien ne dit que bon nombre de *Kêr* non déterminées par un nom d'homme ne soient pas nées de même; tout le fait conjecturer. Ainsi s'expliquent les hameaux allongés: ils se sont bâtis peu à peu sur le chemin menant à la première ferme, ou préexistant à cette ferme si ce chemin est antérieur à l'époque historique (MEYNIER, 38).

Comme le hameau se développe, il peut mourir, tel le village de potiers de Kerabo dont plusieurs maisons tombent en ruines depuis la disparition de l'industrie des poteries. Mais quand nous le voyons pousser, nous ne le voyons pas surgir tout constitué, tandis que le développement par adjonctions successives est attesté en des cas très démonstratifs.

(1) Les grandes seigneuries, faisant valoir directement une vaste étendue du domaine proche, n'étaient pas nombreuses en Basse-Bretagne. Ce qui dominait en pays bretonnant, c'était le morcellement du domaine proche en exploitations séparées (cf. Rutkowski, 45, p. 632). Le hameau de manouvriers n'a donc jamais pu être bien répandu.

LES SITES D'HABITAT

Le bourg, c'est-à-dire Guiguien, est sur le bord Ouest d'un élément du plateau du Léon. L'église et la partie centrale et Est du bourg sont sur le plateau lui-même, mais non au sommet de ce plateau, à 60 mètres d'altitude. La rue occidentale (route de Lannilis) descend avec une pente d'environ 2 % vers un ruisseau qui vient de naître et ne s'enfonce que de 10 à 15 mètres par rapport au plateau de l'Est, 25 mètres par rapport à celui de l'Ouest. C'est le site de plateau classique du bourg breton : il se retrouve à tous les chefs-lieux de paroisses anciennes (1). Le voisinage du ruisseau non encaissé est presque aussi courant. Ainsi a-t-on de l'eau à proximité, et peut-on faire un *poull* pour laver le linge.

Le ruisseau a pourtant gêné le développement du bourg. Il a dû être sauté par l'agglomération en croissance, qui se continue après une interruption dans la prairie par le « faubourg » de Douar-Nevez (Terre-Neuve), allongé le long de la route sur le versant incliné à 2 ou 3 %.

Quant aux hameaux et aux fermes isolées, ils se répartissent dans les différentes situations topographiques de la façon suivante :

SITES	Pourcentage des maisons éparses dans chaque site par rapport au total des maisons éparses
Plateau ou buttes résiduelles de plateau	38,6 %
Plateau, près d'une source, ou zone humide de talweg non encaissé ..	10,7 %
Flanc de côteau, haut de la pente (pente inférieure à 6 °/°) ou bord de plateau	34,9 %
Flanc de côteau, à mi-pente ou au bas de la pente	7,6 %
Fond de vallée encaissée	8,2 %

(1) Le site-type des bourgs anciens a été excellemment défini par Largillière, 29, p. 178-179. Par contre, il arrive que les chefs-lieux des paroisses récentes soient en dehors des plateaux : ainsi Loc-Brévalaire.

Cette répartition est aussi classique en Bretagne que l'est le site du bourg. On fuit le fond de la vallée, humide, souvent marécageux, voilé fréquemment de brouillards désagréables et plus sujet que le plateau aux gelées par inversion de température. Sur 30 maisons établies en ce site, il y a 21 moulins ou anciens moulins convertis en fermes (1), qui sont là de par leur fonction présente ou passée : nécessité fait loi. Parmi les 9 autres on compte surtout 6 maisons à Taries, établies dans le bas fond parce qu'elles sont fonction du carrefour (2); puis 2 maisons non paysannes de Saint-Jean-Balanant, et enfin une ferme, Kergonstant, la seule de toute la commune qui soit en semblable position sans être un ancien moulin. Le fond de vallée n'est pas une ligne de vie.

On fuit autant le bas du versant de la vallée, soumis aux mêmes gelées et brouillards, et le milieu du versant, trop raide. Sur une pente de 20 à 30 % ou davantage, il est très malcommode de s'installer; malcommode et inutile puisque les versants ne sont pas cultivés. Si l'encaissement des cours d'eau a activé le drainage et préparé la formation des rias, il a aussi tracé des lignes de répulsion pour l'habitat rural.

Près des trois quarts des maisons se trouvent, soit sur le plateau, soit sur ses bords, au début des pentes menant aux talwegs. La plateau absolument plat est pourtant peu habité, le kaolin n'en ayant pas été enlevé : d'où l'absence de maisons sur le centre du plateau de Poderez. Mais ce cas est rarement réalisé : l'on est trop près du niveau de base pour que les reprises d'érosion récentes

(1) A l'ancien moulin du Penher, il y a, non une ferme, mais une résidence rurale bourgeoise au bord de la retenue devenue pièce d'eau.

(2) Et encore Taries est-il un cas particulier: l'agglomération est au fond d'un aber; la marée y remonte. Les gelées doivent y être moins fréquentes que dans les fonds de vallées ordinaires.

n'aient pas retouché au moins légèrement la pénéplaine en presque toutes ses parties : d'où des pentes infiniment douces, qui respectent l'horizontalité générale tout en assurant l'évacuation des eaux.

Le meilleur site est évidemment le bord de plateau, et si le nombre des fermes l'utilisant est un peu plus faible que celui des fermes du plateau, c'est que celui-ci est bien plus étendu. Au bord du plateau, là où la pente ne dépasse pas 5 à 6 %, la terre est profonde. Le *creep* l'engraisse d'éléments meubles, et le ravinement n'exerce pas son action. La morsure de l'érosion a enlevé le kaolin infertile, mais elle ne s'oppose pas au maintien du sol végétal. Un site analogue est la butte cernée de vallons. Certains villages, comme Kerourgon, l'ont mis à profit.

Le fait déterminant apparaît donc jusqu'ici comme étant la recherche de bons sols arables : la ferme est construite près de ses meilleurs champs, à moins que les ventes et achats de terre en aient décidé autrement.

Un dernier site n'est cependant pas adopté pour les mêmes raisons : c'est la source du plateau, la tête de talweg non encore encaissé. Les inconvénients sont importants : il y a de la boue et la maison est humide. Mais on est près des prairies, sans avoir de peine à aller aux champs puisqu'on est presque au niveau du plateau. Et l'on a de l'eau en abondance. La proportion des fermes ainsi placées est assez notable, si l'on pense que ce site est bien moins répandu que le plateau et le bord de plateau. Mais le souci croissant du confort ne paraît pas réserver à cette position beaucoup d'avenir.

On pourrait penser que la question de l'eau est facilement résolue dans tous les cas, dans ce massif ancien à climat océanique. Il n'en est rien. Quand on demande où est le puits, on s'entend souvent répondre qu'il est à sec la moitié de l'année. La nappe phréatique où s'alimentent les puits est généralement peu importante, parce que

l'arénisation ne dépasse souvent pas 2 mètres. La dissection par les multiples vallons provoque un écoulement rapide des eaux en été, sauf dans les parties vraiment planes qui ont des tendances marécageuses. Ou il n'y a pas assez d'eau, ou il y en a trop. Comme on en trouve toujours sans aller très loin, on ne s'est guère préoccupé de cela pour fixer l'emplacement des fermes : d'où une gêne souvent assez grande. On verra qu'on n'y a guère encore paré par la construction de citernes, qui seraient la meilleure solution.

L'EXPOSITION

La tableau qui suit montre la très grande prépondérance des maisons exposées entre le SW et le SE : 74,6 %. C'est un fait normal dans un pays où toutes les maisons paysannes, il y a moins de cinquante ans, n'avaient qu'une façade (1).

Cette prépondérance de l'exposition au Sud sensu lato est, bien entendu, beaucoup plus nette pour les maisons à une seule façade (79 %) que pour les autres (44,6 %). On compte 25,5 % de ces dernières orientées Ouest-Est, ce qui est pour elles la disposition la plus rationnelle : si rationnelle qu'on s'attendrait à la voir prédominer bien plus nettement. On s'étonne de trouver 23,4 % de maisons à double façade exposées franchement au Sud. Ce fort pourcentage s'explique par la tradition, et le fait que la maison neuve (et toute maison à double façade l'est) a souvent été faite sur l'emplacement de la vieille. Une partie des fenêtres n'y donne donc pas de soleil.

La double façade donne une grande latitude dans

(1) L'exposition la meilleure possible pour une maison à simple façade est peut-être le S.-E. : il ne vient pas de vents violents de ce côté et on a du soleil sans excès. Une maison trop chaude attire les mouches et le beurre est mou l'été. Au Sud de l'Elorn, dans le pays de Dirinon-Loperhet, l'exposition au S.-E. est la plus appréciée (renseignement de M. François Kervella).

ORIENTATION DES MAISONS

	Simple façade		Double façade		Ensemble	
	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
S... ..	47,4	153	23,4	11	44,3	164
S.-S.-W.. ..	4,1	13	4,2	2	4,1	15
S.-S.-E... ..	10,8	35	4,2	2	10,0	37
S.-W... ..	7,7	25	6,4	3	7,6	28
S.-E... ..	9,0	29	6,4	3	8,6	32
W.-S.-W.. ..	2,2	7	2,1	1	2,1	8
E.-S.-E... ..	1,8	6	2,1	1	1,9	7
W.	5,3	17	10,6	5	5,9	22
E... ..	5,3	17	14,9	7	6,5	24
W.-N.-W.. ..	0	0	0	0	0	0
E.-N.-E... ..	0,3	1	2,1	1	0,5	2
N.-W... ..	1,8	6	6,4	3	2,4	9
N.-E... ..	0,9	3	4,2	2	1,3	5
N.-N.-W.. ..	0,9	3	4,2	2	1,3	5
N.-N.-E. ...	0,3	1	4,2	2	0,8	3
N... ..	2,2	7	4,2	2	2,4	9

Non comptées: 87 maisons du bourg qui ne sont pas du tout exploitations rurales; école de Tariec; hutte de sabotier de Pont-al-Lennec. Les maisons ayant 5 fenêtres d'un côté et 2 de l'autre sont comptées comme n'ayant qu'une façade. Quand il y a 4 fenêtres contre 2 ou 5 contre 3, le classement dépend de la taille des fenêtres sur l'arrière. Il n'y a vraiment hésitation que pour quatre ou cinq maisons. Les maisons sont rarement doubles au point de vue de la distribution intérieure des pièces.

Nombre total: 370, dont 323 à une façade et 47 à deux façades.

l'orientation, et c'est pourquoi 25,3 % des maisons de ce type ont leur façade principale entre l'ENE et l'WNW, tandis que 6,4 % seulement des maisons à simple façade sont ainsi disposées. Cependant, 7 de ces dernières sont franchement au Nord. Pour deux d'entre elles, cette orientation vient d'une interdiction de percer des fenêtres ayant vue chez un voisin; mais ces interdictions n'ont pas de conséquences fréquentes pour les ouvertures des maisons, même dans les hameaux à fermes imbriquées,

puisque les façades des maisons simples sont, le plus souvent, parallèles et de même sens (face au Sud). Une autre a deux petites fenêtres au Sud, ce qui atténue l'inconvénient. Deux autres regardent vers un chemin Ouest-Est. Une sixième a ses bâtiments d'exploitation au Nord et a préféré avoir ses ouvertures de ce côté pour les voir : raison qui n'est guère convaincante et que l'immense majorité n'invoquerait pas (cf. chap. III). Un seul fermier n'a pu expliquer son orientation au Nord.

De même que la façade au Nord est irrationnelle, celles à l'Ouest ou à l'Est le sont dans les maisons à simple façade. Mais on a parfois voulu voir le chemin. La topographie a joué quelquefois un rôle, mais rarement, car on ne bâtit guère sur les fortes pentes. Il est arrivé qu'on garde la vieille maison, orientée au Sud, et qu'on fasse la nouvelle, à une façade elle aussi, là où il y avait de la place, d'où son orientation insolite. Enfin, les moulins sont forcément perpendiculaires au cours d'eau utilisé, et, sauf quand il a fait une maison neuve, le meunier n'a pas été maître de l'orientation. Le soleil est donc le principal facteur, mais non le seul.

La direction ESE-WNW des vallées principales a déterminé des contrastes de versants, moins accusés qu'en montagne, mais tout de même parfois sensibles. On peut parler d'adret et d'ubac le long du ruisseau de Balanant (Aber-Benoît). La figure 2 montre 45 maisons à l'adret, parfois étagées en deux lignes superposées (Kergrac'h, Kerluzern), contre 14 seulement à l'ubac. Mais sur les bords du tributaire méridional de l'Aber-Benoît (ruisseau du Bourg-Blanc), le contraste d'exposition n'a pas eu de répercussions sur l'habitat. C'est que dans le premier cas, au-dessus des bons sols du versant au soleil règne sur le plateau l'argile à poterie, et au-dessus du versant à l'ombre sont les meilleures terres de Plouvien : la valeur respective des plateaux étant inverse des avantages d'exposition des versants. L'adret a attiré d'autant

plus et l'ubac d'autant moins. Dans le second cas au contraire, les terres sont plutôt meilleures au-dessus de l'adret, aussi celui-ci est-il délaissé pour son plateau. En un pays où les contrastes d'insolation ne sont pas très forts en haut des versants, il faut que le côté du soleil soit aussi un bon terroir pour exercer une attraction véritable.



FIGURE 2

Adret et ubac sur le Ruisseau de Balanant

Un point par maison à l'adret,

une croix par maison à l'ubac

Echelle : 80.000

CHAPITRE III

ORDONNANCE GÉNÉRALE DES EXPLOITATIONS

L'exploitation rurale s'appelle *tiegez*, c'est-à-dire proprement *famille*. Dans la pratique, pour désigner cette dernière on dit *familh*. La demi-confusion qui s'est néanmoins introduite entre la famille et l'exploitation (bâtimens et terres) exprime très fortement le lien qui unit l'homme au sol dont il vit.

Dans une étude de l'ordonnance des exploitations, on ne peut compter les maisons simples demeures, ne comportant qu'une bâtisse avec parfois un appenti. On n'en parlera qu'au chapitre suivant. On a écarté aussi les moulins et anciens moulins et les fermes-débîts, qui seront examinés au chapitre VI. On n'a retenu que les exploitations rurales qui ne sont et n'ont été ni moulins ni commerces et élèvent au moins une vache. Au nombre de 295, elles se répartissent ainsi :

	Nombre	%
Fermes à éléments dispersés.	237	80,4
Maisons-bloc (ou concentrées), une à deux dépendances en ligne ou en bloc.	13	4,4
Maisons-blocs tendant vers la dispersion (jusqu'à trois dépendances en ligne ou en bloc).	31	10,5
Maisons en ligne (trois dépendances ou plus).	8	2,7
Cours fermées.	6	2

Il n'y a pas de *penn ti* dans le Bas-Léon (1).

(1) Le *penn ti*, très petite ferme occupée par un journalier ou un domestique, est essentiellement cornouaillais. Bien des petites fermes de notre second type lui ressemblent pourtant. Cf. 4, p. 118-120.

LA FERME A ELEMENTS DISPERSES

Ce type correspond à la maison « à cour ouverte » ou « en ordre lâche » de DEMANGEON (14, 17, 17 bis). Nous écartons le terme de cour ouverte, car en bien des cas les bâtiments ne sont pas autour d'une cour, ou du moins d'une seule cour. Ils sont dispersés à proximité de l'habitation. L'ensemble est limité par un talus ou un muretin, dont un ou deux bâtiments peuvent s'évader (planche II A).

Ce type est celui de la très grande majorité de nos fermes. Demangeon disait que la plupart des fermes bretonnes sont des maisons à cour ouverte ou des « maisons-blocs à éléments transversaux », les secondes étant es plus répandues et les premières correspondant à d'assez grandes exploitations. En fait, la ferme à éléments dispersés est, à Plouvien et aux environs, *un type très répandu même dans la petite exploitation* et même au bourg : type parfaitement adapté à l'élevage avec les facilités de circulation qu'il offre au bétail.

Les dispositions adoptées sont variées. Très souvent la façade de la maison donne sur une aire à battre au bout de laquelle sont les meules de paille et de foin. Au bord de l'aire on trouve des bâtiments secondaires, remises et granges en général. Les principaux bâtiments, étables et écuries, sont *derrière* la maison qui a une porte donnant de ce côté (fig. 3 B). On est ainsi près des bêtes sans en subir les désagréments. Il y a alors deux cours : l'aire et la cour des bêtes.

Parfois les logements des bêtes, groupés sur l'arrière ou le côté de la maison, encadrent étroitement une très petite cour. C'est une disposition ancienne : seuls de vieux bâtiments sont ainsi groupés, et dans les constructions neuves ou les reconstructions on préfère une ordonnance plus lâche. L'ancienneté de ce type est confirmée par SOUVESTRE (3, Finistère en 1836, p. 103) qui dit en

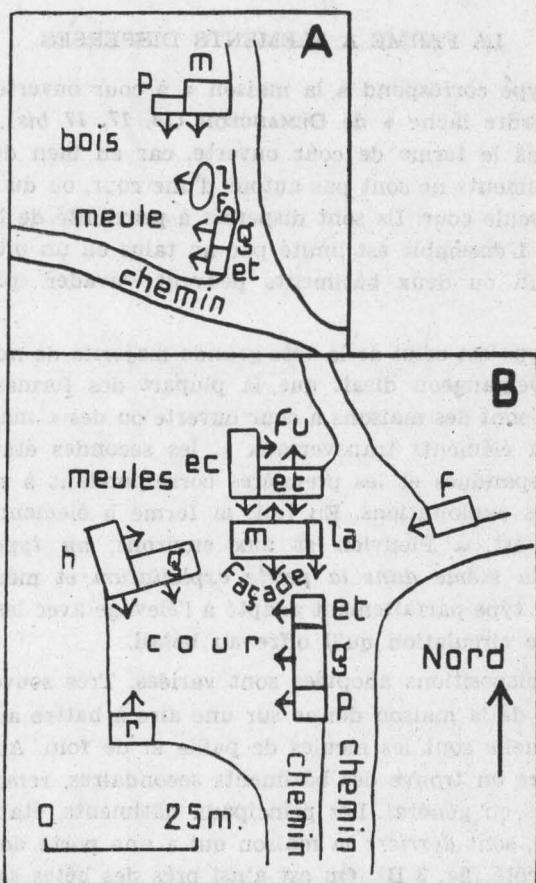


FIGURE 3

TYPES DE FERMES

A : Kerleroux à Keradraon (1 ha 1/4, 2 vaches, pas de cheval) : très petite ferme en ordre dispersé.

B : Bernicot à Kerliezoc (23 ha, 9 vaches, 8 génisses, 4 chevaux, 2 poulains) : ordre dispersé; étable et écurie derrière la maison. Fumier sur plateforme.

Abréviations : ec : écurie. — et : étable. — f : four. — fu : fumier. — g : grange. — h : hangar. — la : laiterie. — l : lokenn. — m : maison. — p : porcherie. — r : remise.

Echelle : 1.250°

parlant du Finistère en général : « Les étables n'ont point leur sortie sur l'aire, mais sur une cour particulière, couverte d'un lit d'ajonc, de genêts et de paille de blé noir... cloaque infect... où l'on enfonce jusqu'à la cheville. » Pour le XVIII^e siècle, cette disposition est attestée par la description (1776) d'une ferme de Kerdalaës en Bourg-Blanc : « ... une maison mannaïale... ayant ses ouvertures au midy et nord, l'aire au midy d'icelle, le puits... et la cour donnant au nord de laditte maison, deux creches... joignant laditte cour au Nord. » (1). Certes, dans cette ferme, le puits touchait le fumier; et le « cloaque » de Souvestre existe encore malheureusement parfois. Il faut pourtant insister sur cette petite cour à bêtes, souvent distincte de la cour de la maison, et dont l'existence et l'ancienneté n'ont guère été jusqu'ici soulignées. C'est l'ancêtre de la cour plus large de notre premier sous-type.

On a aussi très fréquemment les étables et écuries devant la maison, d'un côté de l'aire. Les autres bâtiments sont jointifs de la maison, ou le long de l'aire; ils bordent parfois une seconde cour sur l'arrière (fig. 4 A). Dans ce sous-type, les étables et écuries ont parfois des ouvertures de deux côtés : elles donnent sur la cour de la ferme où s'ouvrent les fenêtres de la maison, mais ont aussi des portes sur un chemin menant aux champs. Cela simplifie la circulation : les bêtes vont au pâturage sans passer par la cour, et on peut aller les traire sans faire de détour (fig. 4 B).

Le plus souvent, la dispersion des bâtiments n'est cependant pas absolue. Il y a un ou deux groupes principaux, et de petits édifices qui s'égrènent alentour. Les

(1) Etude du Bourg-Blanc, archives. Une autre description datant de l'an V contenue dans les mêmes archives, mentionne une autre ferme de Kerdalaës qui a une « cour clause » au Nord et une aire au Sud.

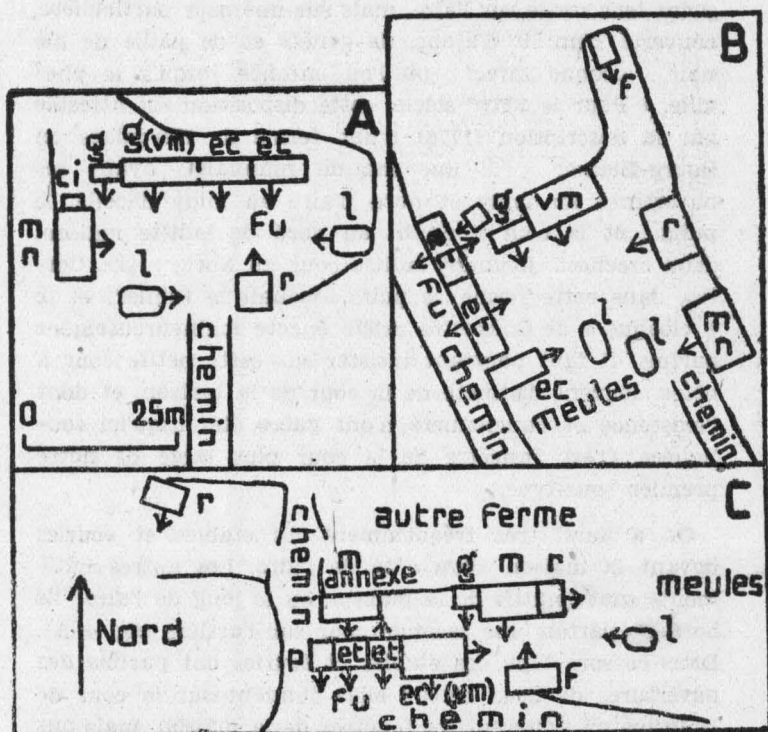


FIGURE 4

TYPES DE FERMES

- A : Jestin à Kerguelven Vihan (8 ha, 10 bêtes à cornes, 3 chevaux). Dispersion autour d'une cour; vieille maison communiquant avec l'écurie, nouvelle maison avec citerne. Fumier sur plateforme.
- B : Jaouen à Camhars (20 ha environ, 18 bêtes à cornes, 6 chevaux). Ordre dispersé; fumier sur chemin latéral et étables donnant de ce côté.
- C : Kerdraon à Mespeler (6 ha 1/2, 5 vaches, 1 génisse, 2 chevaux, 1 poulain). Bâtiments sur deux lignes.
- Abréviations : ci : citerne. — ec : écurie. — et : étable. — f : four. — fu : fumier. — g : grange. — l : lokenn. — m : maison. — m n : maison neuve. — p : porcherie. — r : remise. — v m : vieille maison.

Echelle : 1.250'

bâtiments des animaux forment très fréquemment une longue file. L'habitation peut s'encadrer de certaines bâtisses, le reste étant dispersé. Les constructions sont souvent sur les lignes parallèles ou subparallèles. Cette dernière disposition paraît dériver en certains cas (fig. 4 C par exemple) de la coalescence de deux petites fermes autrefois distinctes : ce seraient deux anciennes « maisons à structure longitudinale ». Mais il ne faut pas généraliser cette origine : elle est à rejeter en plusieurs cas (planche II B).

Il arrive que la dispersion soit extrême : même en de petites fermes, les bâtiments sont séparés par un chemin vicinal qu'ils ne bordent pas directement (fig. 5 A). Rappelons enfin l'enchevêtrement résultant de la division d'une ferme (dépliant, carte C) et l'éparpillement provenant de l'achat d'une très petite ferme par un exploitant voisin (fig. 5 B).

Le jardin potager existe en général, mais n'apparaît pas bien dans le plan parce que, sauf exception, il n'est pas enclos. Ce n'est qu'une partie d'un champ voisin. Sa situation est variable : on s'arrange pour qu'il ne donne pas sur l'aire où picore la volaille.

Un trait essentiel de la ferme est le *grand nombre des bâtiments*. La moyenne, pour les 237 exploitations considérées, est de 6,5 bâtiments par exploitation (habitation non comprise). Le nombre de bâtiments dépasse couramment celui des hectares exploités. 31 fermes à éléments dispersés ont 10 bâtiments ou plus. Il y en a jusqu'à 13. Ces chiffres sont plutôt en dessous de la réalité, car nous n'avons pas visité toutes les dépendances dans le détail : or un bâtiment d'apparence unique est souvent divisé en deux par un pignon de pierre. On a construit à mesure des disponibilités financières, et c'est pourquoi il y a tant de petits bâtiments. C'est aussi là une des origines des bâtiments en une ou deux lignes, car on économise ainsi un mur.

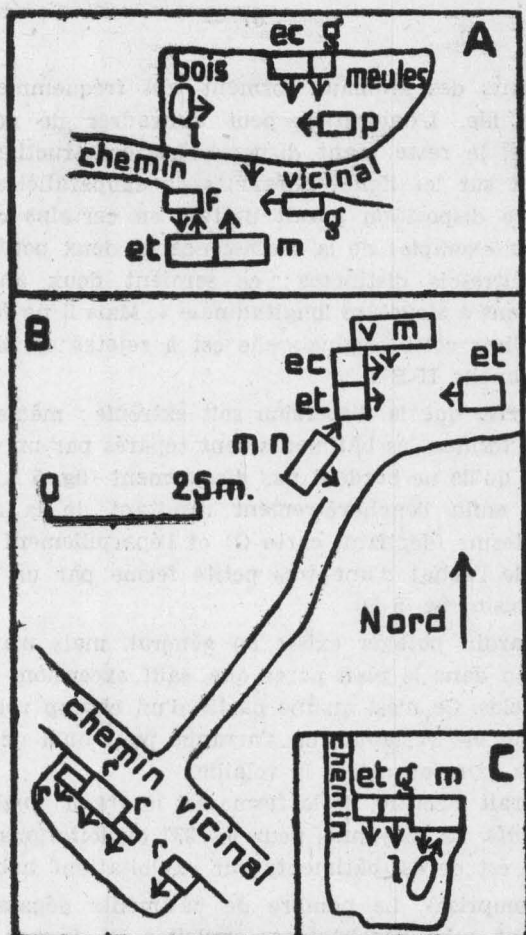


FIGURE 5

TYPES DE FERMES

A : Marrec à Scoz Vihan (4 ha. 1/2, 4 bêtes à cornes, 1 cheval). Ordre très dispersé de part et d'autre d'un chemin. L'étable est une ancienne petite ferme.

B : Creff à Kergrac'h. Ordre très dispersé provenant d'un achat. (Cf. Chap. I : l'exploitation.)

C : Paul à Kerrohic (1 ha, 1 à 2 vaches). Maison-bloc.

Abréviations : ec : écurie. — et : étable. — f : four. — g : grange. — l : lokenn. — m : maison. — m n : maison neuve. — p : porcherie. — r : remise. — v m : vieille maison.

Echelle : 1.250°

La ferme à éléments dispersés ne date pas d'aujourd'hui. Une des très rares énumérations précises de bâtiments trouvées pour le XVIII^e siècle, et qui s'applique en 1737 à une ferme de Lanigoz en Bourg-Blanc, est ainsi conçue : « ... la maison manalle et chambre au couchant, crèche à vaches fixe sur la cour aussy au couchant, maison à four, burrons (remises) l'un sis sur l'aire au couchant l'autre au nord de ladite maison... De plus, les deux granges sur l'aire et un petit apenty joignant la maison à four. » (Arch. Dép., B 589.) C'est déjà le pululement actuel. Et en 1852 LIMON (34, p. 264) disait que l'ordonnance « en carré » est la plus répandue dans tout le Finistère (en^e fait, on a vu qu'elle coexistait avec l'ordonnance en deux cours).

LA MAISON-BLOC

Peu répandue (4,4 %), la maison-bloc est celle du pauvre, qui souvent ne peut vivre uniquement de sa terre. Elle est d'autant plus rare que même de très petites exploitations sont du type précédent.

La forme en est simple et bien connue. A côté de la maison, modeste et sans étage, s'élèvent une petite grange et une petite étable, ou seulement une étable et une dépendance temporaire. Ou bien les dépendances sont du même côté de la maison (fig. 5 C), ou bien elles l'encadrent (planche I B). Parfois, une des dépendances est sur l'arrière de la maison, mais faisant bloc avec celle ou celles qui sont en ligne.

On ne peut pourtant dire que tout est sous le même toit. Le toit de l'habitation est plus haut que les autres, et la largeur de tous les bâtiments n'est pas toujours la même. La maison « tout sous le même toit » n'existe pas à Plouvien, et celle où un ou deux bâtiments sont sous le même toit que l'habitation est très rare.

LA MAISON-BLOC TENDANT A LA DISPERSION

Ce type, intermédiaire entre les deux précédents et un

peu plus répandu que la maison-bloc (10,5 %), correspond à des fermes ne dépassant généralement pas 5 ha. La maison s'encadre de deux ou trois dépendances en ligne ou en bloc; d'autres bâtiments dispersés encadrent une cour (fig. 6 A). Là encore, le toit de la maison est plus haut que les autres. Les organes essentiels de la ferme touchent l'habitation, mais on sent qu'à l'exemple des voisins le paysan tend à égailler ses bâtiments. L'on voit ainsi parfois, contre les maisons, des restes d'anciens bâtiments effondrés ou démolis. Au lieu de les refaire au même endroit, on les a reportés plus loin. L'habitation se dégage donc de plus en plus des bâtiments malodorants.

LA FERME EN LIGNE (fig. 6 B et planche I A)

Très faiblement représentée (2,7 %), la ferme en ligne n'est pas un type en progression. Nous groupons sous cette rubrique les exploitations ayant au moins trois bâtiments mitoyens sur la même ligne que la maison, et où les constructions dispersées n'existent pas ou se réduisent à une ou deux. Ces fermes correspondent à la petite ou moyenne exploitation : certaines groupent douze à quinze hectares. Les bâtiments ouvrent des deux côtés, et on peut considérer ce type comme une variété de la ferme à éléments dispersés sur deux cours : le tassement est plus grand, mais on tend ici aussi à tourner le dos aux bêtes. La ligne des bâtiments peut se compliquer de petits appendis sur l'une ou l'autre face.

La ferme en ligne fut plus répandue autrefois : on en trouve maints restes, évolués en fermes à éléments dispersés. Ainsi, à Lannaneyen, les éléments de la ferme unique, ancêtre des actuelles exploitations Boucher et Paillier (dépliant, carton C), étaient presque tous sur une ligne : c'est, dans l'ensemble, l'actuelle ferme Bou-

cher (1). On saisit la différence entre les dispositions ancienne et moderne, cette dernière réalisée dans la ferme Paillier qui illustre la règle de l'éparpillement. De même la vieille ferme Kerdraon à Mespeler était en ligne (fig. 4 C, partie Sud), et l'ordonnance actuelle est bien plus dispersée; même remarque à Kerguelven Vihan (fig. 4 A). Mais la disposition non en ligne est aussi représentée depuis longtemps, comme on l'a vu.

LA COUR FERMÉE

La cour fermée est le type le plus rare : 2 % seulement. Mais c'est un type curieux par l'anomalie qu'il représente.

On dit toujours que les cours fermées bretonnes sont d'anciens manoirs; de fait, quatre sur six ont à Plouvien cette origine : le Mezou, Kerbreden, le Kerzu et Tariec. Dans les trois premières le manoir subsiste, et on l'étudiera au chapitre IV. A Tariec, on a refait la maison en réemployant les pierres du manoir (2).

C'est au Mezou (fig. 6 C et planche III A) que la disposition en cour fermée est la plus nette. La maison est au fond, partiellement convertie en grange. Un côté de la cour est fermé par un long corps de bâtiments (étables et écuries). Face à la maison, le mur est bordé d'une remise et percé d'une porte cochère et d'une porte pour piétons; le quatrième côté est fermé d'un grand mur. Très peu d'ouvertures vers le dehors : la maison n'a que de petites fenêtres sur l'ancien potager, autrefois entouré lui aussi d'un mur.

(1) La maison Boucher, qui date de 1876, est sur l'emplacement de la vieille ferme. La maison Paillier, conséquence du dédoublement, date de 1927 sous sa forme actuelle (reconstruction). On voit pourquoi, dans ce cas, les bâtiments Boucher ne peuvent avoir de portes sur l'arrière.

(2) Le manoir bas-breton n'est pas forcément resté une habitation seigneuriale jusqu'en 1789. Même avant il a souvent été affermé ou donné à domaine congéable (là où cette institution existait). Cf. Rutkowski, 45, p. 637.

Le plan du manoir dérive évidemment de celui de la forteresse (1). On le retrouve, moins net qu'au Mezou, à Kerbreden, Kerzu (fig. 7 A) et Tariec. Mais dans chacune de ces fermes se manifeste l'irrésistible tendance à la dispersion. Au Kerzu, deux ou trois bâtiments sont sortis de la cour. A Tariec, le four en est à bonne distance. A Kerbreden, trois bâtiments s'évadent le long du chemin d'accès. Et même au Mezou apparaît au milieu de la cour un abri temporaire. Il n'est pas sur un des côtés du rectangle : c'est un incontestable début de dispersion. D'ailleurs il existe à Plouvien un autre manoir, celui de Keraliou, qui n'est pas du tout à cour fermée. Comme il est extrêmement probable que tous les manoirs l'étaient à l'origine, on a là une preuve de plus de la tendance à l'éparpillement.

Plus bizarre est le cas inverse, celui de deux fermes à cour fermée qui ne sont pas d'anciens manoirs : la ferme Goachet à Kerastreat (6 ha) et la ferme Gouez à Kera-redeau (7 ha, fig. 7 B). A l'extrême rigueur on pourrait supposer que la première dérive d'une ancienne maison noble, quoique Kerastreat ne figure pas parmi les terres nobles mentionnées par LE GUEN (32) et PÉRENNÈS (41); mais la seconde est vraiment trop petite pour cela. Dans les deux cas, l'habitation s'encadre de deux ailes de bâtiments et fait face à un mur percé d'une porte avec arc en plein cintre. Furent-elles jadis édifiées à l'image des manoirs ? Ou sont-ce des variétés de la maison à cour à bestiaux ? Elles paraissent bien être des survivances, et évoluent vers la dispersion : un ou deux bâtiments sont hors de la cour; des portes et la façade des maisons donnent sur l'extérieur.

Ainsi, dans tous les types, voit-on de nos jours la dis-

(1) L'origine militaire de la cour fermée du manoir breton apparaît très nettement dans les bons dessins de Le Guenec, 33, p. 35-50.

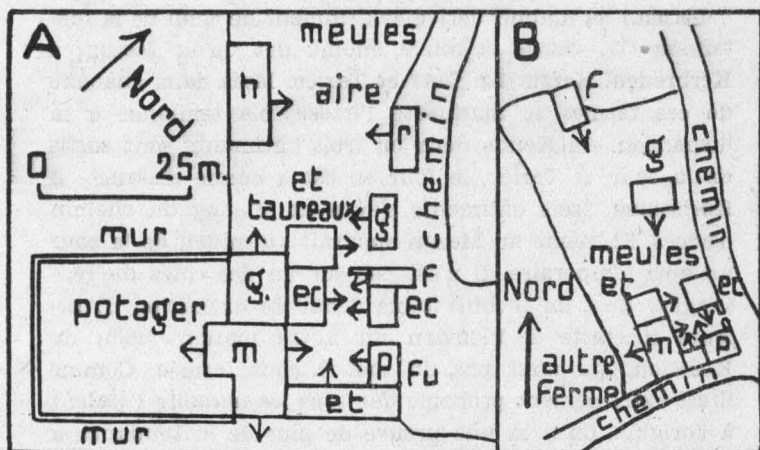


Figure 7

TYPES DE FERMES

A : Jollé, au Kerzu Vras (15 ha, 15 bêtes à cornes, 7 chevaux). Ancien manoir; cour fermée tendant à la dispersion.

B : Gouez à Keraredeau (7 ha, mauvais, 4 bêtes à cornes, 1 cheval). Petite cour fermée tendant à la dispersion.

Abréviations: ec: écurie. — et: étable. — f: four. — fu: fumier. — g: grange. — h: hangar. — m: maison. — p: porcherie. — r: remise.

Echelle :1.250°

persion s'établir ou s'accuser. C'est la grande loi qui régit l'ordonnance des bâtiments à Plouvien et dans toute la région. Tout en ayant les bêtes à portée, on veut en vivre séparé. Le Bas-Léon offre donc une évolution opposée à celle de la Picardie, où la cour fermée s'est au contraire considérablement répandue depuis le début du XIX^e siècle aux dépens de la cour plus ou moins ouverte (PINCHEMEL, 43) : exemple frappant des contrastes entre mentalités paysannes.

(A suivre.)

André GUILCHER.

GLANES PRÉHISTORIQUES

de la moisson 1947

1. — FEU LE MENHIR DE DERLEZ, EN PEUMERIT

Un tas de pierres, destiné au chargement d'un chemin à l'entrée du hameau de Derlez, en Peumerit, attira, au printemps 1947, notre attention, par leur nature pétrographique. Il s'agissait d'une magnifique embréchite œillée (« gneiss migmatite » pour les non initiés), telle que nous n'en avons jamais vue dans la région, avec des cristaux de feldspath porphyroïdes énormes. L'on nous dit que ces pierres provenaient de la destruction récente d'une grande roche couchée, qui se trouvait dans un champ, immédiatement au Nord de la route de Peumerit, champ en pente vers le Nord-Est, à 500 m. Nord du hameau de Derlez. Dans cette parcelle subsistent encore quelques débris. Coordonnées Lambert 103,6 - 346,7. Il s'agit certainement d'un menhir, non signalé sur les inventaires, comme nous allons le voir.

Cette roche n'est pas autochtone. Le substratum est formé de schistes verts à amphibole et épidote. Pour trouver une migmatite comparable à celle du menhir, il faut, soit aller au S.-W., sur la rive droite du ruisseau de Kergalan et à l'Est de Plovan (2.500 m. au minimum à vol d'oiseau), soit aller à l'Est de Peumerit, à partir de Kergoff (2.250 m. au moins en ligne droite), mais de bons affleurements ne se présentent que plus loin. C'est aux roches à gisement oriental que ressemble le plus la matière première de notre menhir.

Par conséquent, il s'agit d'un des rares cas de transport à longue distance (sans doute près de 3 kilomètres) géologiquement prouvés, c'est même le seul exemple signalé jusqu'ici en Finistère. Regrettons d'autant plus sa disparition (nous en conservons évidemment des échantillons).

2. — UNE INDUSTRIE OSSEUSE PALEOLITHIQUE A KERVOUSTER, EN GUENGAT?

M. Le Quéau, directeur de l'école publique de garçons de Guengat, a bien voulu offrir au Musée préhistorique de Penmarc'h, un objet en os, provenant des ruines d'une vieille maison du hameau de Kervouster. Plusieurs autres objets du même genre existeraient encore entre les mains des inventeurs. Le nôtre est un poinçon, une sorte de stylet taillé dans la diaphyse d'un os long de mammifère indéterminable, de 129 m/m. de longueur et de 27×13 m/m. de diamètres transverses maximum et minimum à la poignée. L'objet est très poli, à la suite d'un long usage; en effet, ces pièces auraient été utilisées par les fileuses.

La proximité du lieu d'utilisation récente de ces instruments avec le gisement moustéro-aurignacien de Kervouster ne permettrait pas d'inférence scientifique, s'il n'y avait un caractère spécial: l'os est fossilisé. Sa densité est bien plus grande que celle d'os frais, il y a eu enrichissement par minéralisation, ce qui implique un âge pléistocène probable.

Il est impossible de dire s'il s'agit d'un instrument ancien utilisé de nouveau, ou d'un outil fabriqué avec de l'os fossile. La première hypothèse est cependant probable, le type de poinçon étant classique. Il se rencontre depuis le Paléolithique moyen jusqu'à l'Age de Bronze inclusivement, sans malheureusement de variations typologiques bien déterminées. Kervouster serait en tout cas

le seul gisement fossile de la Bretagne occidentale (par suite de conditions physico-chimiques généralement défavorables à la conservation des carbonates et phosphates de calcium en ce pays), et nous aurions peut-être la première pièce d'industrie osseuse paléolithique de Bretagne.

3. — LE RAZ, TERRITOIRE DE CHASSE

P. Du Châtellier et H. Le Carguet ont fait remarquer combien fréquentes étaient les pointes de flèches, en silex, à pédoncules et barbelures, ramassées à la Pointe du Raz, lors du découpage des mottes de gazon et de bruyères (qui servent, séchées, de combustible). Nous n'aurions pas de raison de parler d'une pointe que nous avons ramassée en octobre 1947, si au lieu d'être en silex, elle n'était en grès lustré (quartzite) pétrographiquement identique aux grès éocènes dits à Sabals, dont le seul gisement relativement proche est celui de Kervouster, en Guengat, ayant alimenté précisément la station paléolithique (cela donne à penser qu'il a pu y avoir une exploitation récente du gisement de Kervouster, ce qui expliquerait que Ch. Bénard et E. Morel aient pu y trouver des débris de poteries).

Quels sont les motifs d'une pareille densité des pointes de flèches au Raz? Les préhistoriens de l'ancienne école, comme les historiens de leur temps, voyant surtout dans les actes humains les gestes « héroïques », y trouveraient la trace d'anciennes batailles, d'autant plus que P. Du Châtellier a signalé des retranchements en ces lieux. Les auteurs modernes, beaucoup plus pénétrés des tendances économiques de l'activité humaine, penseront plutôt à des traits perdus dans un terrain de chasse exceptionnel. Or, actuellement les falaises désolées du Cap sont des lieux de chasse réputés, il a bien pu en être de même de tous temps.

4. — AU SUJET DE L'ORIENTATION DE QUELQUES PETITS ALIGNEMENTS

La théorie astronomique d'A. Devoir fournit incontestablement la meilleure interprétation des grands alignements mégalithiques. Admise par à peu près tous les préhistoriens bretons, elle n'a pas eu en dehors de notre région le retentissement qui lui était dû. En particulier, elle n'a pas trouvé d'écho auprès des auteurs des manuels classiques. Cela provient surtout de l'opposition qu'elle a rencontrée auprès de M. Baudouin, bien en cour au début du siècle, et qui professait d'ailleurs de son côté des théories astronomiques relevant de la plus haute fantaisie.

Récemment, M. A. Meynier a montré l'influence des azimuts mégalithiques sur le cadastre breton, encore de nos jours. Certaines orientations agraires, perpendiculaires aux alignements, laissent prévoir un rôle donné aux directions orthogonales. Effectivement, son élève A. Plénel a signalé dans l'Ille-et-Vilaine deux alignements perpendiculaires au lever du solstice d'été.

Sans reprendre la question par le fond pour le moment, signalons quelques petits alignements finistériens obéissant à des azimuts bien définis: 1° Méridiens: Kerfland, en Plomeur (deux menhirs debout, un couché); Guernangoué, en Roudouallec (deux menhirs debout, un bloc à terre). — 2° Equinoxiaux: Poulguen, en Penmarc'h (deux blocs à terre); Morve, à la limite de Pouldreuzic et de Tréogat (deux menhirs); Parc Richard, en Cast, près du Menez-Kelc'h (trois blocs couchés), et enfin quatre menhirs (un debout, les autres couchés) entre Lannorgar et Laniscar, au Trévoux (ce dernier alignement inédit en bibliographie, le menhir debout est indiqué sur la révision 1933 de la carte d'E.-M.). — 3° Perpendiculaires à la direction du lever du solstice d'hiver (jusqu'ici il n'a pas été signalé de monuments ainsi orien-

tés): Croas-an-Teurec, en Saint-Goazec (cinq menhirs) et deux menhirs, sis l'un à Kerbiguetlann, en Gourin, l'autre au Moustoir, en Roudouallec.

5. — UNE ALLEE COUVERTE A SUPPORTS ARC-BOUTES INEDITE EN RIEC-SUR-BELON

Le Finistère possédait déjà la majorité des allées couvertes en pierres arc-boutées connues (nous considérons les « demi-dolmens » comme des travées élémentaires d'allées couvertes ruinées quant au reste), avec Lesconil et Tréota, en Poullan (P. du Châtelier cite également Rosporden (?), en Poullan), Castel-Ruffel, en Saint-Goazec, et peut-être Kersidal, en Plomeur (il n'est pas sûr que ce ne soit un monument normal ruiné).

Grande fut notre surprise, en rencontrant en juin 1947, non seulement une allée couverte dont nous n'avons trouvé aucune trace dans la bibliographie, mais surtout une allée arc-boutée sur le territoire de Riec-sur-Belon.

Cet intéressant monument se trouve dans un champ à droite de la route allant à Goulet-Riec, à environ un kilomètre avant d'arriver en ce hameau, un peu avant un chemin conduisant vers la droite à une ferme isolée, et non loin de la source d'un petit affluent du ruisseau de Ros-Bras. Coordonnées Lambert: 146,7 - 330,5. Plateau à 40 mètres d'altitude. L'édifice est construit en migmatite (embréchite œillée) prise sur place. Il est orienté E.-W., sa longueur est de 9 mètres environ, il est fermé à l'W. Les dalles Nord, au nombre de six (dont l'une renversée) sont plus redressées, supportant le sommet des dalles Sud, subsistant au nombre de cinq. Cette allée couverte est envahie par la végétation, mais est vide de toute terre.

Il aurait donc existé une école d'architecture mégalithique assez particulière, presque entièrement limitée à la Cornouaille bretonne.

P.-R. GIOT et J. COGNÉ.

FOUILLE D'UN TUMULUS

de l'âge de Bronze

au bourg de Kersaint-Plabennec

Aucun inventaire ou publication ne mentionnait un tumulus au centre du bourg de la commune de Kersaint-Plabennec. Cependant, les habitants désignaient parfois sous ce nom une butte de terre quadrangulaire, cadastrée sous le numéro 341, section C, au Nord-Ouest du croisement des chemins vicinaux numéros 4 et 59. Le côté dominant sur le chemin n° 59 était en pente, tandis que les trois autres côtés étaient coupés par les chemins en tranchée verticale, avec un surplomb atteignant de 1 m. 50 à 2 mètres. La superficie était de 6 ares 95. Sur le sommet, il y avait eu autrefois une chapelle, puis un calvaire. Ce dernier avait été récemment transféré à la sortie du bourg vers Plabennec. D'autre part, la butte formait un petit jardin public, avec arbres appropriés, délicieux nid de verdure, comme peu de communes peuvent en présenter.

Durant la guerre, une bombe vint en écorner l'extrémité Nord, montrant que le sous-sol était formé de granite exploitable. D'où l'idée qui vint aux édiles d'araser la butte, de vendre les pierres et de doter le bourg d'une place publique, d'un intérêt commercial plus grand qu'un beau jardin!

Attaqué par le Nord, un tiers de la butte était déjà mangé quand nous fûmes administrativement avertis de ce qui se passait. Nous ferons grâce au lecteur du détail des interventions qu'il nous fallut, de par nos fonctions, pour réussir à arrêter les travaux, les exécutants n'ayant aucune idée de la nature du monument qu'ils détruisaient. Ce fut précisément au « moment psycho-

logique », le « front de taille » faisant apparaître le bord d'une des couvertures mégalithiques et quelques pierres d'une paroi maçonnée à sec, que l'on fit cesser la destruction. Nous pûmes effectuer une fouille méthodique de la chambre les 14 et 15 octobre 1948.

En somme, la butte était bien le reste d'un grand tumulus, entaillé sur plusieurs côtés pour la construction des maisons et des routes, mais qui devait être à l'origine circulaire, avec une pente douce telle que celle subsistant vers le chemin numéro 59, qui nous donne un rayon de 25 mètres environ, ce qui est dans la bonne moyenne des tumuli de ce genre.

Le relief (la pénéplaine du Léon étant presque idéale) est très faible, cependant le bourg de Kersaint-Plabennec, et l'emplacement du tumulus plus particulièrement, correspond à une légère élévation. Le sous-sol, exploité en carrière, est composé de granite disloqué en petits blocs. Situé à quelques décimètres au-dessus du niveau des chemins actuels, l'ancien sol de végétation se distingue très bien sur la coupe du front de taille, en une bande horizontale, atteignant par places 30 centimètres, formée d'argile mélangée de matières organiques noires ou d'oxydes de fer en lits rubannés. Au-dessus, une masse rapportée d'argile grise homogène, avec quelques morceaux de charbon de bois dispersés, constitue le tumulus, avec une épaisseur maximum actuelle de deux mètres environ. Etant donné qu'une chapelle et un calvaire ont existé autrefois par dessus, la hauteur originelle devait être un peu plus grande.

La dalle mégalithique de recouvrement est une énorme pierre, pouvant peser une vingtaine de tonnes, dont on n'a dégagé qu'une moitié, mais qui doit être grossièrement quadrangulaire, de 3 mètres sur 4 mètres. Sa surface inférieure, formant toit de la chambre, est bien plane et horizontale, tandis que le côté supérieur est ir-

régulier, et l'épaisseur de la dalle variable, atteignant le mètre. Vue de l'extérieur, on a ainsi l'illusion qu'elle est en pente, étant à 0 m. 80 de la surface vers l'Est et à 1 m. 50 vers l'Ouest.

Les parois de la chambre funéraire, en très bon état de conservation, sont en maçonnerie à pierres sèches, d'une construction très soignée, sur une épaisseur d'un seul moellon (30 à 40 centimètres). Les quatre murs, parfaitement à l'équerre, englobent une chambre longue de 195 centimètres, et large de 110 centimètres, dont le grand axe est orienté à 113 degrés, soit grossièrement Est-Ouest. Les murs s'élèvent à 80 centimètres au-dessus de la surface du sol naturel, mais ils descendent de près de deux fois autant en-dessous. Pour construire la chambre, on a donc creusé une cavité rectangulaire plus grande, et on en a garni les bords avec les murs de pierres sèches. Le fond de la chambre est rempli sur plus de 75 centimètres de hauteur par du sable de rivière rapporté, de sorte que la hauteur utile sous plafond est de 1 m. 50 environ.

Au plafond bien dressé de la chambre, on distingue sept bandes transversales, plus ou moins complètes, larges de quelques centimètres, et à intervalles de 25 à 35 centimètres, formées par un résidu noir de bois décomposé, avec quelques débris d'écorce pendant de place en place. A leur arrivée au-dessus des murs, il restait une plus grande quantité de matière organique (fibres de bois et écorce), montrant bien qu'on a affaire aux restes de rondins de bois ayant servi de chemin de roulement pour la mise en place de la table. Des gouttes noirâtres, provenant de la décomposition de ces rondins, sont tombées sur les parois des murs. Cette observation est très importante, car elle avalise les hypothèses classiques, mais jamais vérifiées, sur le mode de construction des monuments mégalithiques et dérivés, à l'aide de plans inclinés et de rouleaux de bois.

Sur le sable, de chaque côté, se trouvaient deux ban-

quettes longitudinales du même sable, de 25 centimètres de largeur sur 45 centimètres de hauteur environ. Aux extrémités, un mince enduit de sable argileux sur les murs montait jusqu'au niveau des banquettes. Sur celles-ci subsistaient d'abondantes reliques d'un plancher en bois de chêne. Les fibres étant longitudinalement orientées, les planches devaient être taillées en longueur. Dans le milieu, évidemment, le plancher s'était effondré, mais il en subsistait bien des débris, en particulier vers l'Est, une grande surface sous la partie principale de la sépulture. Celle-ci était séparée du plancher par un lit continu d'un sable argileux fin, et à l'Est par un « oreiller » d'argile grise de 5 centimètres d'épaisseur. Le plancher avait laissé une rainure horizontale très prononcée dans l'enduit de chaque mur d'extrémité.

Il s'agit incontestablement d'une inhumation, ce qui est logique si l'on considère les dimensions du caveau (en gros 2 m. $\times$ 1 m.), et porte à se méfier des descriptions des auteurs, enclins à voir des incinérations partout, et à prendre pour cendres des débris organiques quelconques. La nature argileuse du revêtement, était peu favorable à la conservation d'ossements. Cependant, à l'extrémité Est, au milieu et à 50 centimètres environ de la paroi, subsistaient la partie gauche d'un frontal, l'avant du pariétal gauche et le malaire gauche d'un crâne d'enfant, le tout en connexion. La table interne des os était rongée par contact avec le substratum, ne restait donc que la partie d'un crâne couché sur la droite et face en haut, qui était en contact avec l'air. Au-dessous, à leur place anatomique, se trouvaient les dents lactéales et les bourgeons des dents permanentes, au nombre de 34, conservées en tout, permettant de dire que le sujet avait six ans environ, car ses premières molaires permanentes étaient en voie de sortie. Seul l'ivoire des dents, moins attaquable, est en bon état.

Au milieu de la chambre, on trouva la diaphyse du fé-

mur droit de cet enfant, préservé par imprégnation de sels de cuivre provenant d'un poignard en bronze voisin. Le cadavre était donc couché en decubitus dorsal.

Ce poignard devait être tenu dans la main gauche. C'est le modèle classique du début de l'âge de **Bronze**, triangulaire, à base large, avec deux rivets conservés, orné de filets triples longitudinaux. En bon état, sauf la pointe, il devait mesurer 230 millimètres environ.

L'autre élément du mobilier funéraire était un vase intact, couché à gauche de la tête, l'ouverture vers l'Est. Il pouvait être debout avant l'effondrement du plancher, et était vide, à part quelques débris extérieurs glissés dedans. C'est un vase « armoricain » classique, biconique, à quatre anses. Son galbe est bien dessiné, cependant il est légèrement difforme, et les anses sont dissymétriques. Il n'y a pas de décoration. La pâte est fine, grise; les parois sont minces pour un vase de ce type, généralement beaucoup plus grossier; la surface qui était contre terre est rouge, tandis que la face qui a peut-être reçu des gouttes provenant des poutres en décomposition est noircie d'un enduit organique. La hauteur est de 250 à 260 millimètres suivant le côté, le diamètre maximum de la panse de 247 millimètres, le goulot de 125 millimètres, le cône supérieur est haut de 55 millimètres environ pour 105 millimètres de cône inférieur.

Caractéristiques et mobilier de cette tombe sont ceux que nous avons prévus dès perception de la dalle. Ils correspondent au Bronze II, vers 1700 ou 1500 ans avant notre ère, et permettront d'utiles comparaisons avec les autres tumuli de cette époque, si fréquents en Bretagne.

Notons combien a été étudiée par les constructeurs la technique de protection contre l'humidité: la chape argileuse constitue un bon revêtement imperméable; la dalle, dépassant de loin la chambre, est un chapeau à larges bords; l'épaisseur de sable aigre dans le fond est un puisard drainant toutes les eaux infiltrées latéralement;

enfin, sous le plancher, il y avait un espace vide. C'est grâce à ces précautions que certains détails nous sont mieux conservés.

On trouvera peut-être qu'un tumulus de 50 mètres de diamètre, une dalle de vingt tonnes, une aussi belle chambre, un tel mobilier, sont trop pour un enfant de six ans. Et, cependant, il est à peu près certain que ce fut le seul bénéficiaire de la tombe, car s'il y avait eu d'autres occupants, ils auraient au moins laissé leurs dents. *Enfant-Dieu* ou *Enfant-Roi*, c'est vers une interprétation de ce genre qu'il faut s'orienter.

Mobilier et restes sont déposés au Musée Préhistorique de Penmarc'h. Le classement comme monument historique de la chambre et du reste de tumulus est en voie.

P.-R. GIOT et J. COGNÉ.



There was a general feeling of uneasiness in the air. The people were not sure of the future. The government was not sure of the future. The people were not sure of the future. The government was not sure of the future.

The people were not sure of the future. The government was not sure of the future. The people were not sure of the future. The government was not sure of the future. The people were not sure of the future. The government was not sure of the future. The people were not sure of the future. The government was not sure of the future.

The people were not sure of the future. The government was not sure of the future. The people were not sure of the future. The government was not sure of the future. The people were not sure of the future. The government was not sure of the future. The people were not sure of the future. The government was not sure of the future.

THE END

50

TABLE DES MATIERES

DU TOME LXXIV

PREMIÈRE PARTIE

Table des procès-verbaux des délibérations

	PAGES
SÉANCE DU 29 JANVIER 1948..	III
Décès d'un membre de la Société. — Assemblée générale du Groupe Finistérien d'Etudes Préhistoriques. — Publications préhistoriques. — Congrès des Sociétés Savantes en 1948. — Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. — Découverte de poteries à Locmaria. — Prix de cession des volumes du Bulletin.	
SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1948..	IV
Décès d'un membre de la Société. — Communication de M. Giot signalant des observations faites sur des monuments mégalithiques. — Note sur le camp du Justicou en Poullaouen. — Formules d'incantation et de sortilèges. — Présentation de deux armoriaux de 1667 et de 1732, l'un imprimé et l'autre manuscrit, et de lithographies représentant des costumes bretons. — Les pêcheries et les sécheries du Cap-Sizun.	

SÉANCE DU 25 MARS 1948.. . . .

VI

Décès de deux membres de la Société. — Les relations du préfet Miollis et de Miorcec de Kerdanet. — Enquête sur l'agriculture dans les départements en 1848. — Election du Président de la République en 1848. — Présentation d'une ceinture et d'une plaque de ceinturon. — Lettres de Mgr de Coëtlogon, évêque de Cornouaille, à Colbert en 1677 au sujet de la révolte du Papier timbré. — Un article de M. Flatrès sur les analogies entre Truro et Quimper. — Un Congrès arthurien à Quimper. — Présentation de l'édition originale de l'*Histoire de Bretagne* de B. d'Argentré, d'un manuscrit sur Saint-Malo et de lithographies représentant des scènes bretonnes. — Don d'un exemplaire de la traduction de l'*Enfer*, de Dante, par M. A. Masseron. — Thèse de doctorat ès-Lettres de M. André Guilcher.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1948.. . . .

VIII

Admission d'un nouveau membre. — Trouvaille d'une statuette de vache en bronze à Locmaria. — Le cavalier et l'anguipède au Guelen, en Briec. — Présentation de la réédition de l'ouvrage : *Au pays de mes ancêtres*, par M. Bergot. — Réunion à Quimper de l'« Union des Défenseurs du Breton ».

SÉANCE DU 27 MAI 1948.. . . .

IX

Décès de deux membres de la Société. — Admission de quatre nouveaux membres. — Prix du Cartulaire de Landévennec. — Passage de Napoléon III à Briec en 1858. — Défense de la langue bretonne; vœu émis par la Société en 1935. — Communication de M. Pocquet du

Haut-Jussé sur la Fédération des Sociétés Savantes de Bretagne. — Note de M. Thomas sur l'installation d'un curé à Landivisiau en 1816. — Vœu demandant que les chapelles de Lanvern et de Lothéa soient sauvées de la ruine.

SÉANCE DU 24 JUIN 1948... .. **XI**

Présentation de la thèse de M. André Guilcher sur *Le relief de la Bretagne méridionale de la baie de Douarnenez à la Vilaine*. — L'île d'Ouessant en 1778.

SÉANCE DU 29 JUILLET 1948... .. **XII**

Décès d'un membre de la Société. — Assemblée générale de la *Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*. — Adhésion à la Fédération des Sociétés Savantes de Bretagne. — Fixation du nouveau prix du Cartulaire de Landévennec. — Candidature de Chateaubriand à la députation dans l'arrondissement de Quimperlé en 1834. — Lettre de Caffarelli, préfet maritime de Brest, au Préfet du Finistère au sujet du clocher du Kreisker. — Monuments mégalithiques de Guipavas. — Renseignements sur le voyage de Kerguelen aux îles qui portent son nom. — Odyssée de trois gentilhommes bretons voulant se rendre aux Indes. — Plan en couleurs de Brest en 1879. — Présentation du *Manuel des Etudes Finistériennes*, par H. Waquet et de la traduction du *Purgatoire* de Dante par A. Masseron.

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1948... .. **XIV**

Décès de deux membres de la Société. — Admission de trois nouveaux membres. — Menhir de Lanveur, en Fouesnant. — Cérémonies à Quimper, à Kerfeunteun et à Brasparts en

souvenir de Frédéric Le Guyader. — Compte rendu du Congrès arthurien à Quimper. — Découverte d'une pierre au Ris, portant une dédicace à Neptune. — Note sur la chapelle de Croezou, en Kerlouan. — Autorisation du Ministère de l'Instruction publique d'ouvrir des cours facultatifs de breton aux lycées de Quimper et de Brest. — Adoption des statuts de la Fédération des Sociétés savantes de Bretagne. — Décision au sujet des tirages à part. — Election d'un nouveau secrétaire.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1948.. . . .

XVI

Précisions sur la découverte faite au Ris. — Tumulus de Kersaint-Plabennec. — Communication de M. Savina sur Bouriquen de Quenec'hdu. — Documents sur les cloches du Finistère. — Projet d'une étude sur les noms de personnes et de lieux. Difficultés d'une telle entreprise. — *Nouvelle Revue de Bretagne*.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1949.. . . .

XVII

Décès d'un membre. — Admission d'un nouveau membre. — La statuette de bronze de Locmaria. — Transfert de l'autel du Ris au musée breton de Quimper. — Fouilles du tumulus de Kersaint-Plabennec. — Etude de M. Ogès sur *l'Agriculture dans le Finistère en 1848*. — Fixation de la cotisation pour 1949. — Maintien du bureau actuel de la Société.

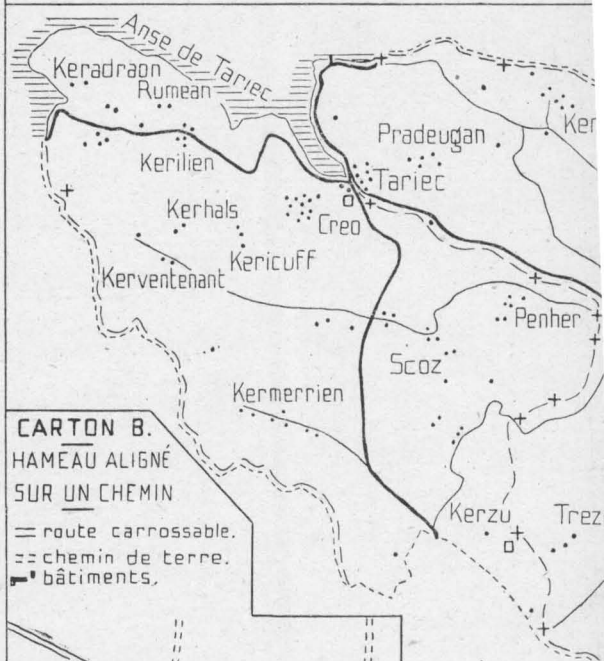
DEUXIÈME PARTIE

Table des Mémoires

	PAGES
I. L'habitat rural à Plouvien, par André GUIL- CHER..	3
II. Glanes préhistoriques de la moisson 1947, par P.-R. GIOT et J. COGNÉ..	75
III. Fouille d'un tumulus de l'âge de bronze au bourg de Kersaint-Plabennec, par R.-P. GIOT et J. COGNÉ..	80

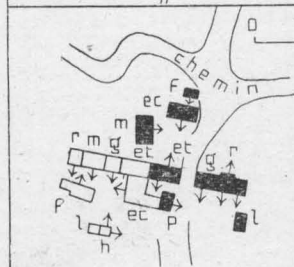
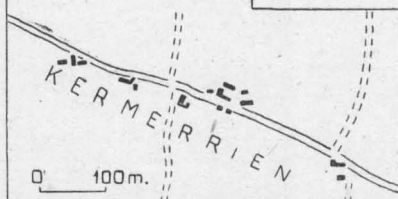
LA COMMUNE DE PLO

- | | |
|---------------------------|---------------------|
| • Maison | — Ruisseau |
| □ Manoir | — Route goudronnée |
| ⚔ Chapelle | — Route carrossable |
| + Moulin | non goudronnée |
| --- Limites de la commune | (état en 1943-19) |



CARTON B. HAMEAU ALIGNÉ SUR UN CHEMIN

- route carrossable.
- - - chemin de terre.
■ bâtiments.



CARTON FERMES IMBRI A LANNANEY

en blanc: ferme Bou
en noir: ferme Pailli

m: maison et: établ
écurie: f: fournil: g
r: remise: l: lokenn
p: porcherie.

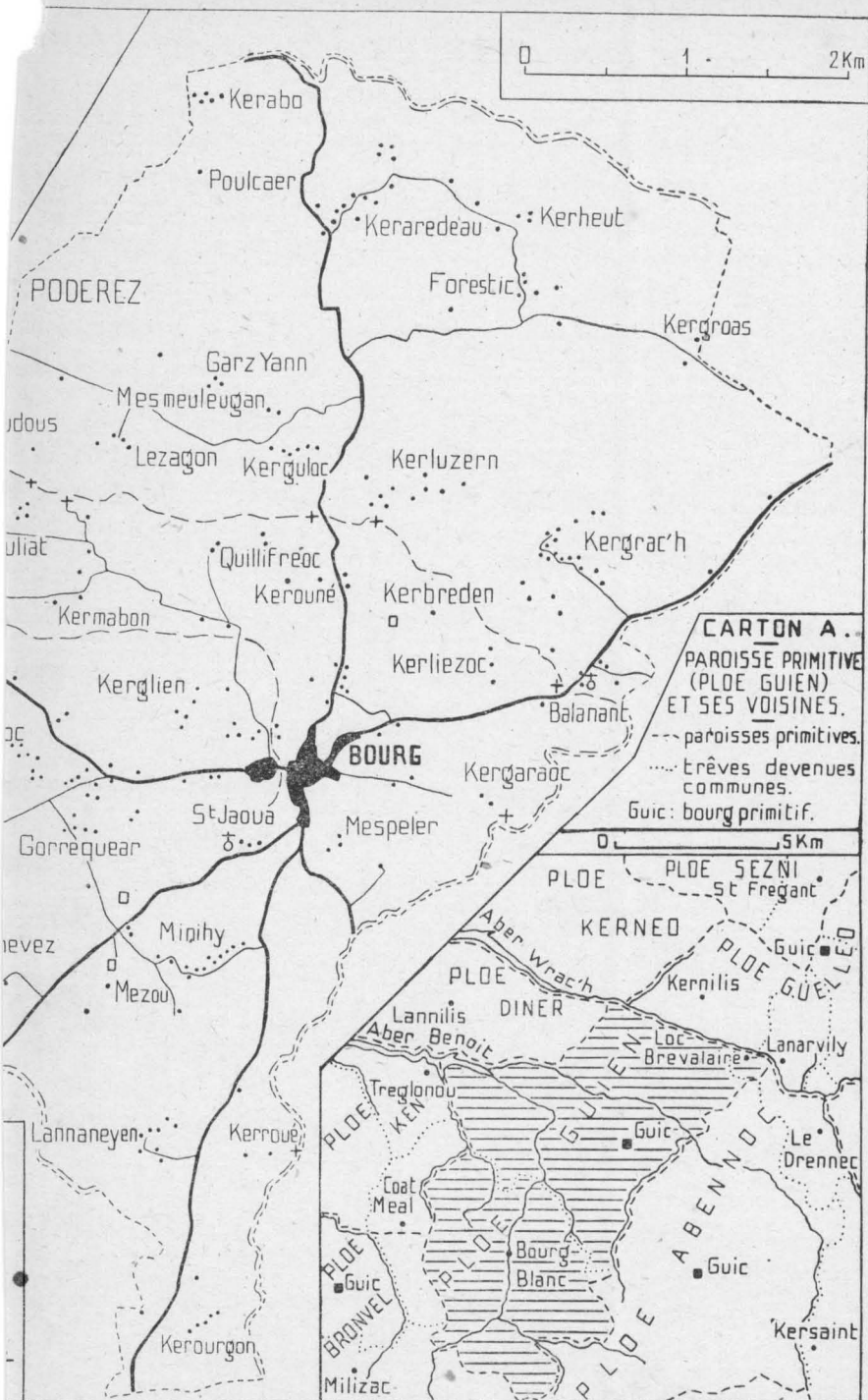


PLANCHE I



A : Ferme Charreteur à Kerlouzern (4 ha 1/2 dont 2 de labours).
Bâtiments en ligne. Lokenn ouvrant en bout devant la maison.
Le fumier est sur l'arrière.



B : Petite ferme de Kermabon (1 ha 1/2). Bâtiments en bloc mais
non sous le même toit. Tuiles de ciment sur la maison.

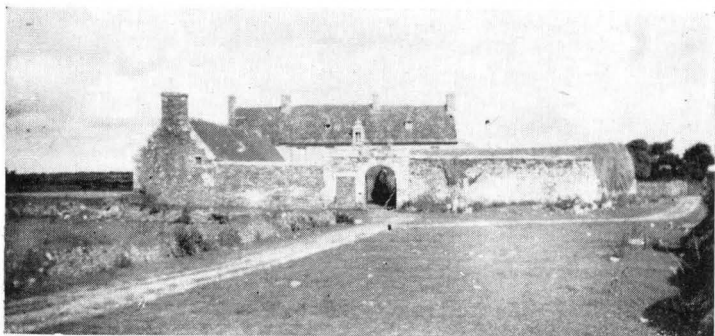
606
PLANCHE II



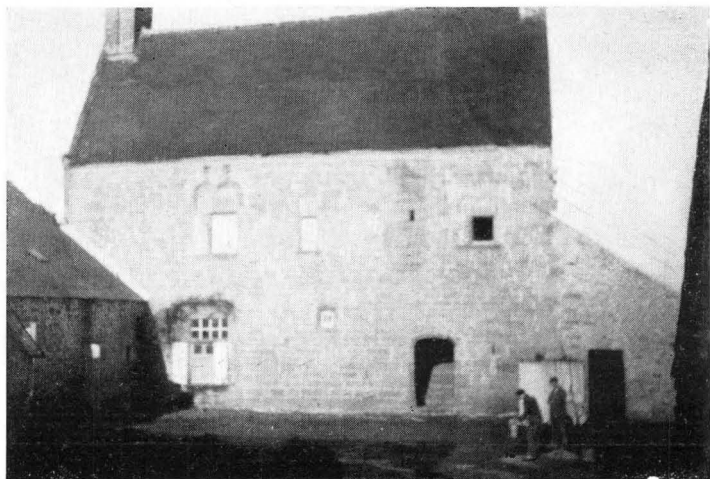
A : Ferme Berder à Kerlouzern (10 ha). Bâtiments multiples et assez dispersés.



B : Ferme Bergot à Kermabon (30 ha). Bâtiments en deux lignes parallèles. Fumier sur l'arrière de la ligne de gauche.

PLANCHE III

A : Ancien manoir du Mezou. Cour fermée

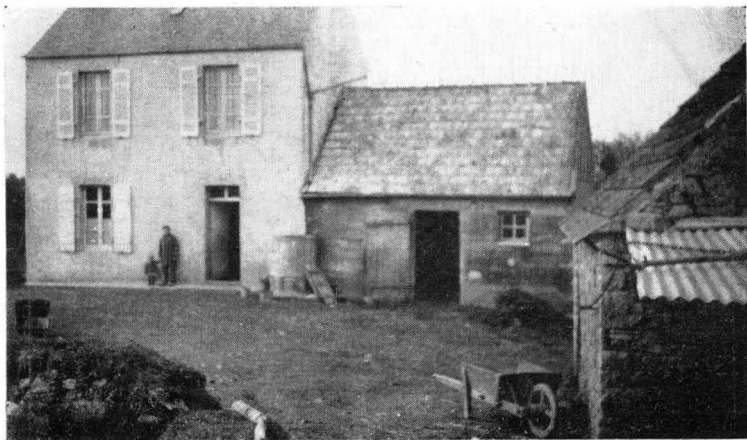


B : Ancien manoir de Kerbreden. Façade

PLANCHE IV



A : Chaumière Garven à Kerlouzern. (Propriétaire; 7 ha). Etable sous le même toit à droite. Pas de porte de communication intérieure.



B : Jolie petite maison neuve. (Mingant, à Kerourgon; propriétaire; 2 ha; fait des journées). Construite sous le régime de la Loi Loucheur.